



Développement
économique et
emploi



Portrait de territoire

L'Economie Sociale et Solidaire
sur le territoire de Grand Poitiers



Novembre 2013 - n°12



grandpoitiers.fr

Avant-propos

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est considérée comme **un modèle économique et de gouvernance à part entière**. La croissance moyenne de l'emploi dans l'ESS suit une progression sensiblement supérieure à celle des entreprises traditionnelles depuis plusieurs années. L'ESS **représente aujourd'hui près de 11 % des emplois sur Grand Poitiers**.

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique, et dans le même temps mal identifiée dans ses réalités locales, ce Portrait est un **outil de diagnostic territorial** qui a pour objectifs de :

- appréhender **le rôle, les caractéristiques et le poids de l'ESS sur Grand Poitiers**,
- participer à la mesure de ses plus values sociales, environnementales et économiques,
- **identifier des différents enjeux** qui traversent l'ESS, comme la définition de son identité et de ses valeurs,
- créer une **culture commune** de l'ESS sur Grand Poitiers.

C'est dans ces perspectives qu'aux côtés d'un groupe projet dédié, un comité de pilotage rassemblant des experts locaux a été mis en place. En parallèle, différents entretiens avec des acteurs de l'ESS ont été réalisés. Enfin, deux soirées rassemblant une quarantaine d'acteurs ont eu lieu, afin d'engager un **diagnostic partagé** et de **favoriser la rencontre entre acteurs** de différents secteurs.

Ce Portrait s'inscrit dans le cadre d'une collaboration **entre Grand Poitiers et la Chambre Régionale d'Économie Sociale et Solidaire du Poitou-Charentes (CRESS)**, trouvant ses origines dans la mise en place du premier salon régional de l'ESS ayant eu lieu à Poitiers en 2012.

SOMMAIRE

	Page
Périmètre de l'étude	4
Les essentiels	7
Partie 1	11
L'ESS, UN AUTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT	
Éléments de définition	
Le Grand Ouest, terre de l'ESS	
Partie 2	19
L'ESS DANS GRAND POITIERS : UN POIDS MAJEUR	
Les spécificités de l'ESS sur Grand Poitiers	
Les quatre familles historiques	
Partie 3	31
LES DYNAMIQUES DE L'ESS SUR GRAND POITIERS	
La coordination des acteurs de l'ESS	
Les principaux domaines	
Annexes	44

Périmètre d'étude

Pour cerner les spécificités du territoire poitevin, l'étude de ce portrait repose sur :

- 2 périmètres extra-départementaux (France, Poitou-Charentes) ainsi que le périmètre du département ;
- 3 périmètres infra-départementaux (Grand Poitiers, Aire Urbaine et Zone d'emploi).

Le nouveau périmètre de Grand Poitiers

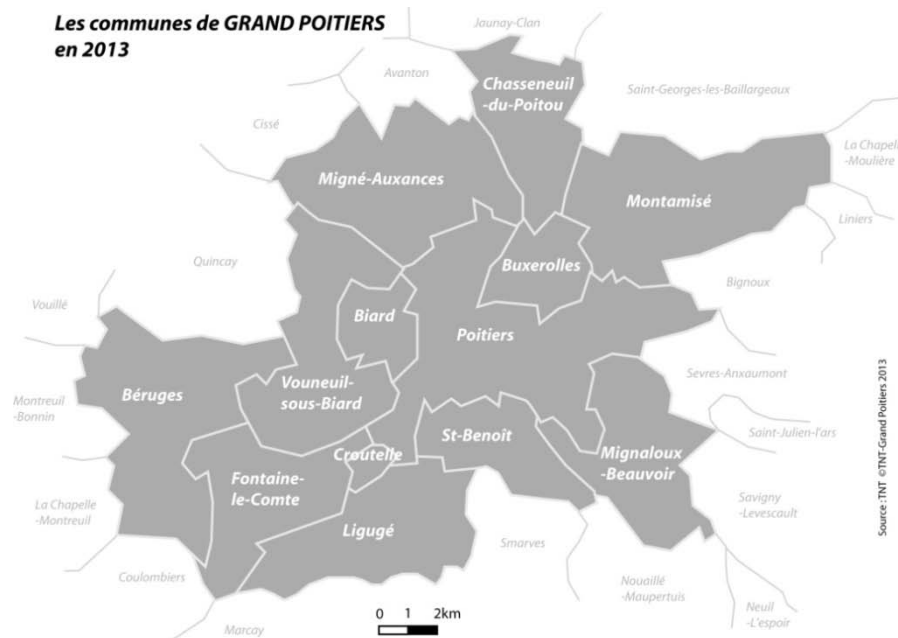
Grand Poitiers se compose de 13 communes. Ligugé a rejoint la Communauté d'Agglomération le 1^{er} janvier 2013.

Aire Urbaine : ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. (source : INSEE)

Zone Emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Le découpage se fonde sur les flux de déplacement domicile-travail des actifs observés. (source : INSEE)

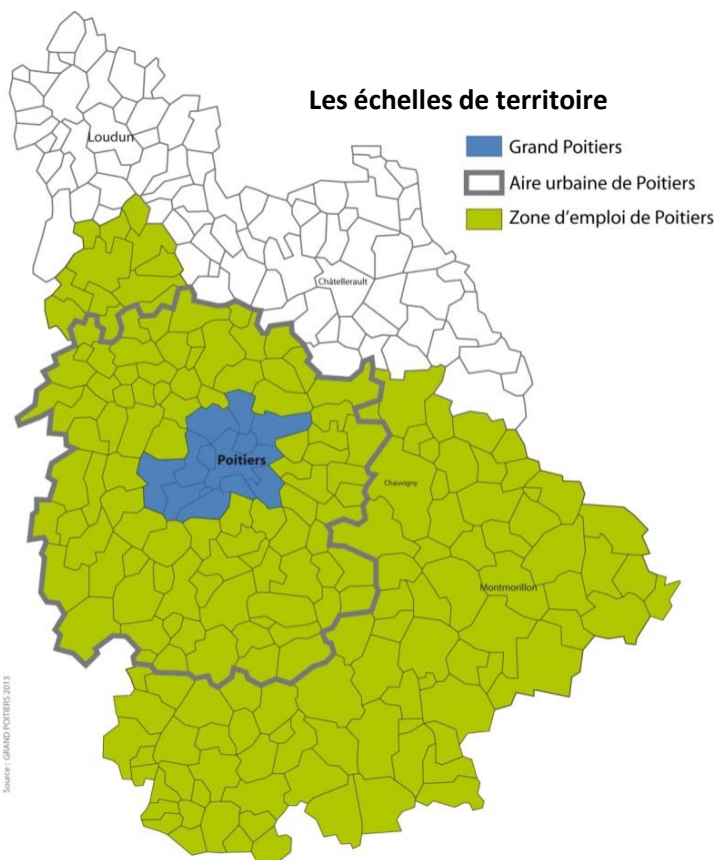
La plupart des données utilisées dans ce portrait est issue du fichier **CLAP** (Connaissance Locale de l'Appareil Productif) de l'INSEE, qui intègre les données DADS (déclarations annuelles de données sociales) et les cotisations URSSAF et MSA.

Les communes de GRAND POITIERS en 2013



Source : TNT ©TNT-Grand Poitiers 2013

Les échelles de territoire



Source : GRAND POITIERS 2013

Périmètre d'étude

Grand Poitiers : population jeune et démographie dynamique

Grand Poitiers a vu croître sa population de **0,7 % par an** depuis 1999, pour atteindre 138 073 habitants en 2010.

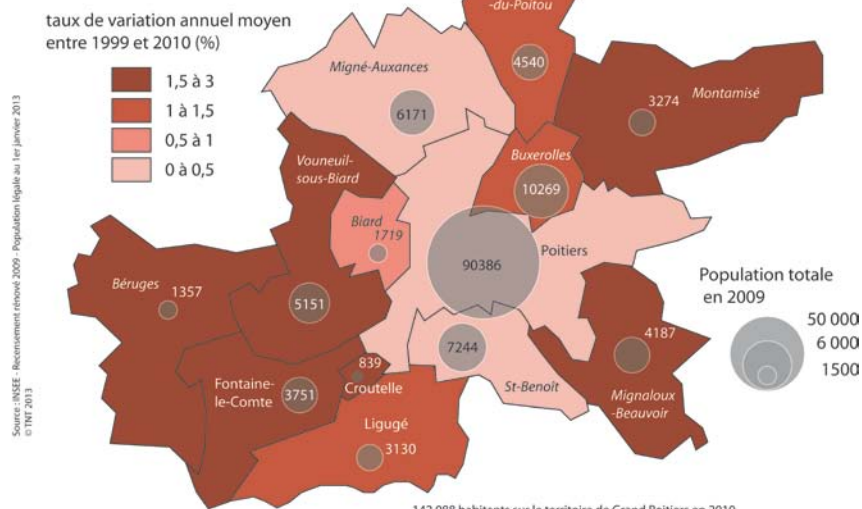
Ce taux d'évolution est équivalent au taux de la Région Poitou-Charentes et est supérieur au taux national (0,6 %). Pour comparaison, Niort est aussi à 0,7 % tandis que les progressions de La Rochelle et Angoulême sont plus faibles, avec respectivement 0,5 % et 0,1 %.

L'évolution positive de la population s'explique aussi bien par une natalité dynamique qu'un solde migratoire positif. Il est à noter qu'**1 habitant sur 3 n'était pas sur le territoire 5 ans auparavant**.

La population de Grand Poitiers se caractérise en premier lieu par sa jeunesse. La présence étudiante est un élément essentiel à la compréhension du territoire. Les **18 à 24 ans représentent 20 % de la population de Grand Poitiers. Près de 38 % des habitants ont moins de 25 ans**.

Comme un grand nombre d'agglomérations, Grand Poitiers est marquée par l'influence de sa ville-centre. En effet, Poitiers joue un rôle primordial : elle absorbe 66 % de la population de l'agglomération, alors qu'elle ne représente que 16,5 % de la surface totale. Elle est ensuite suivie en nombre d'habitants, par la ville de Buxerolles, puis la ville de Saint-Benoît.

Population totale 2010 de Grand Poitiers

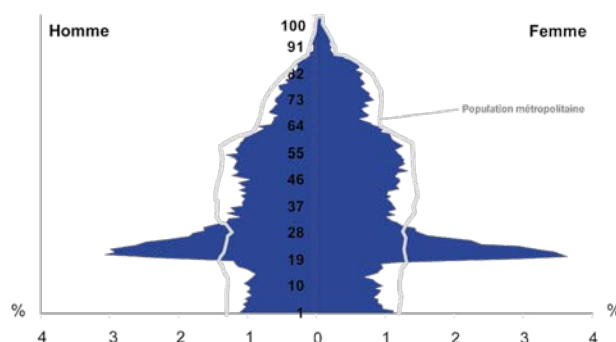


Grand Poitiers en quelques chiffres

	1999	2010
Population municipale	123 621	138 073
Population totale	127 910	142 088
Superficie	21 822 ha	27 910 ha
Densité	587 hab/km ²	509 hab/km ²
Moins de 20 ans	21 %	24 %
20 à 65 ans	61 %	57 %
Plus de 65 ans	18 %	19 %
Nombre d'emplois	67 539	81 488
Emplois salariés	92,9 %	94 %
Logements	65 696	75 724
Résidences principales	59 067	68 565
Nombre moyen de pièces par logement	3,4	3,5
Nombre moyen de personnes par ménage	2,03	1,88

Source : INSEE – Recensement de la population 2010

Pyramide des âges de la population de Grand Poitiers en 2010 (structure en %)



Périmètre d'étude

Tertiarisation de l'économie de Grand Poitiers

La composition du tissu économique de l'agglomération et de sa zone d'emploi ne présente **pas de spécialisation forte**, malgré l'émergence progressive de pôles de compétences dans les secteurs de la santé, du numérique, de la logistique, des sciences de l'ingénieur...

Grand Poitiers concentre 74 % du total des emplois de l'aire urbaine et près de la moitié (49 %) du département. L'emploi salarié est prépondérant, il représente 94% de l'ensemble des emplois de Grand Poitiers.

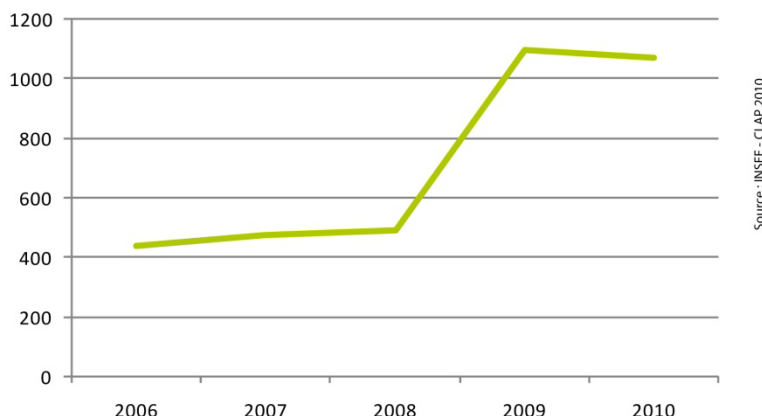
Tous secteurs confondus, Grand Poitiers se compose de **10 212 établissements (dont 5 131 établissements employeurs)**. Depuis 2009, environ 1 000 établissements sont créés tous les ans, contre seulement 450 en moyenne entre 2006 et 2008.

Le **secteur tertiaire (commerces et services) est le plus représenté (69 %)**, suivi de l'administration publique (18 %), de la construction (7 %) et de l'industrie (5 %).

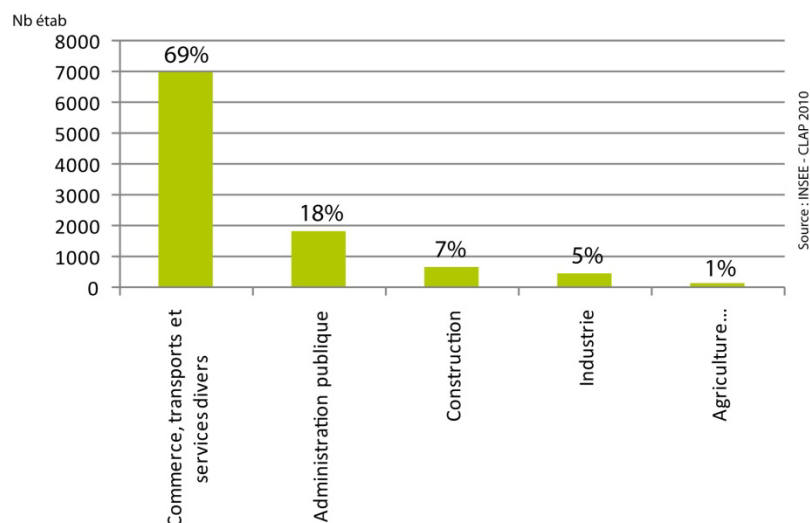
La **forte présence des administrations d'État, hospitalières et territoriales** constitue une particularité forte du territoire (**38 % des emplois de la zone d'emploi sont des emplois publics** et 12% des établissements sont des établissements publics). Cela se traduit par une forte présence de cadres, professions intermédiaires et employés.

Avec 12 600 salariés, **l'industrie représente 10 % des emplois** de la zone d'emploi contre 18 % au niveau régional et 17 % au niveau national.

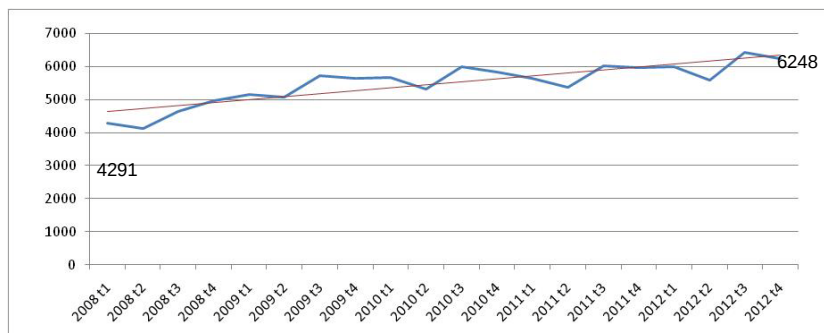
Evolution du nombre de créations d'établissements - Grand Poitiers



Etablissements de Grand Poitiers selon les secteurs d'activité en 2010



Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat A) de Grand Poitiers



Définition

Demandeurs d'emploi de catégorie A : « demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi »

Les essentiels

L'ESS est une **forme d'organisation des entreprises** basée sur des principes fondateurs historiques.

Les acteurs de l'ESS sont présents dans un large spectre de secteurs d'activités : finance, assurance, insertion, environnement, culture et loisirs, agriculture, bâtiment, santé...

Les **régions de l'ouest** de la France sont les territoires où la **présence de l'ESS est la plus marquée** avec entre 12 % et 14 % de l'emploi salarié total.

Le Poitou-Charentes est une **terre historique de l'ESS** avec en particulier la forte représentation des mutuelles sur Niort, des coopératives sur La Rochelle ou des associations à Poitiers.

En 2011, l'ESS représentait près de **11 %** (soit 8334 personnes) **de l'emploi sur Grand Poitiers** contre 42 % dans le public et 47 % dans le privé.

Avec près de **5 131 établissements employeurs** sur Grand Poitiers, 16,7 % d'entre eux relèvent de l'ESS.

On note la **très forte féminisation** du secteur de l'ESS sur Grand Poitiers, notamment, chez les employés et les professions intermédiaires.

Le **poids du tissu associatif est indéniable**, puisque près de **5 810 personnes sont salariées dans une association** sur Grand Poitiers à travers les 732 associations employeuses recensées en 2011. En outre, près de **5 000 associations seraient actives**.

Les données restent insuffisantes, notamment pour appréhender précisément les **besoins à long terme de renouvellement** de la main d'œuvre exerçant dans les établissements de l'ESS.

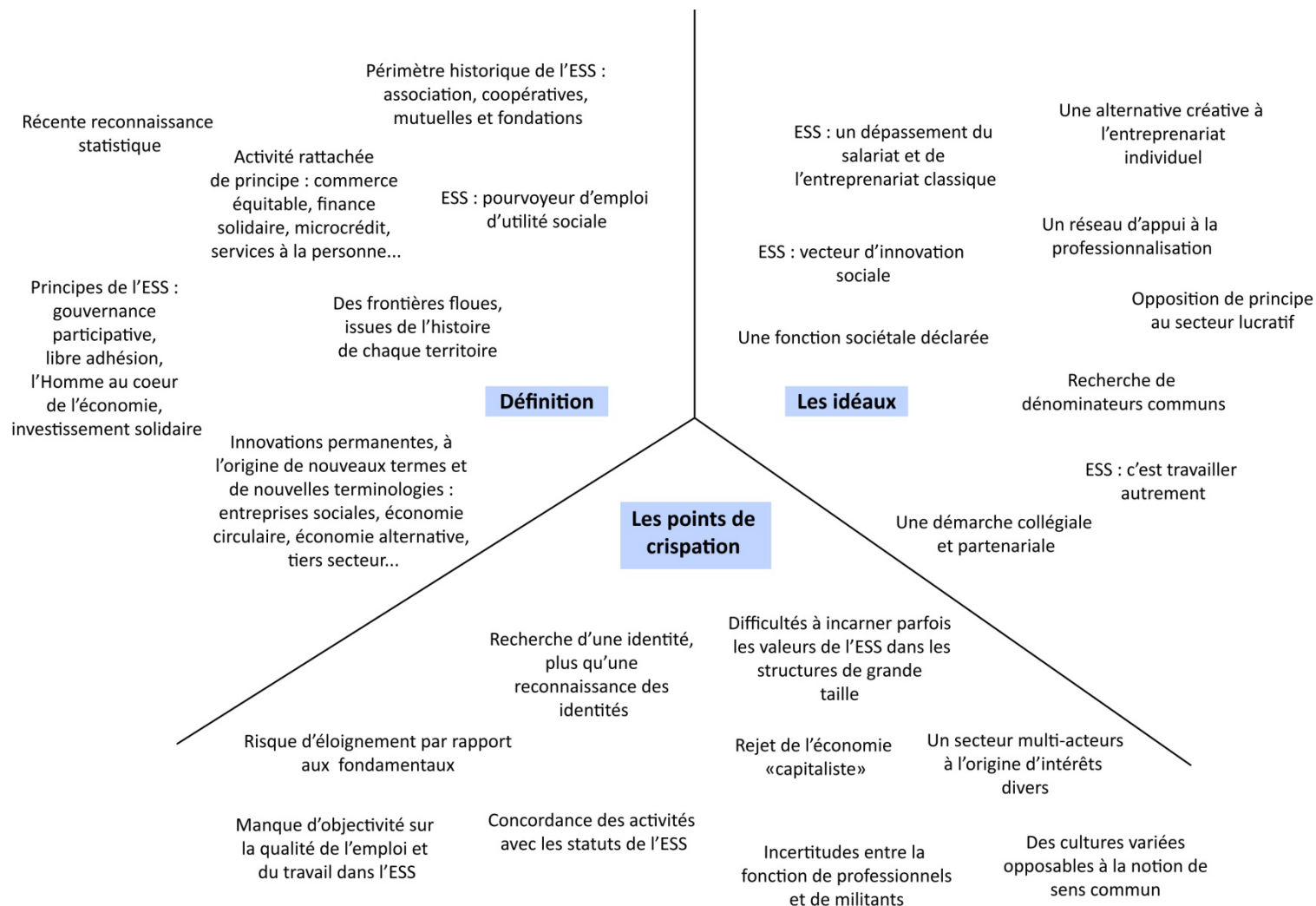
En 2011, les établissements de l'économie sociale et solidaire sur Grand Poitiers sont particulièrement implantés dans les **secteurs de l'action sociale, les activités financières, l'enseignement, les arts et spectacles, le sport et loisir**.

Grand Poitiers, capitale régionale, concentre un large **spectre d'instances de coordination** régionales, départementales et locales des acteurs de l'ESS.

De nombreuses dynamiques et coopérations sont à l'œuvre sur le territoire, en particulier dans le **domaine de la solidarité**, dans des secteurs comme l'aide alimentaire, les circuits courts, l'insertion, les finances solidaires ...

Les essentiels

REPRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS DE REFLEXION ENTOURANT L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



LA DÉMARCHE

L'identification des enjeux de l'ESS sur Grand Poitiers a été permise grâce aux nombreux échanges opérés lors d'ateliers et d'entretiens organisés auprès d'une **quarantaine d'acteurs locaux** dans le cadre de ce Portrait de Territoire, d'avril à juin 2013.

ATOUTS

L'ESS, un secteur historique sur Grand Poitiers

Grand Poitiers a sur son territoire de nombreuses **structures de coordination ou d'accompagnement référentes** (CAPEE, Plateforme des services à la personne...), **d'initiatives individuelles ou collectives** (Kurioz, la Filature de Ligugé...), de **temps structurants** (Mois de l'ESS, salon de l'ESS, Forum Emploi Métier Formation), ou **d'outils supports spécifiques** (Portail de l'achat responsable, Campus Coopératives, Portail de la finance solidaire...). Ainsi les acteurs de l'ESS sont très présents, mais force est de constater que **leur structuration reste encore trop parcellaire et éclatée** pour parler de dynamique collective globale.

Des spécificités sectorielles propres à Grand Poitiers

Les territoires sont difficilement comparables : à Niort, l'ESS prend sa source dans les mutuelles et à la Rochelle, dans les coopératives. Grand Poitiers se distingue grâce à son statut de capitale régionale avec **l'implantation de sièges régionaux**, également à travers des secteurs leaders comme **l'action sanitaire et sociale, l'insertion par l'économie, l'éducation populaire et la culture, la finance solidaire**. La richesse associative contribue à conforter l'emploi local et à permettre à l'ESS de pourvoir près de 11 % de l'emploi total de l'agglomération.

FAIBLESSES

L'ESS, une autre économie

En souhaitant s'attacher aux statuts, aux valeurs et aux fondements de l'ESS, les acteurs cherchent à démontrer la pertinence de leur modèle économique et sociétal. Ce **besoin de reconnaissance** pousse ouvertement les acteurs leaders à opposer l'ESS à l'économie générale. En dissociant les modèles, le risque est de passer à côté de nouvelles formes de collaboration et d'alternatives innovantes.

Un besoin de lisibilité et de pérennité permanent

Le constat réalisé par les acteurs du secteur s'oriente principalement sur le **manque de connaissance, d'information ou de sensibilisation** autour de l'ESS. Des alternatives doivent reposer sur le déploiement d'outils d'information et de formation à des échelles diverses et auprès de publics variés : service civique, créateurs d'entreprise, associatifs... Un travail de restructuration est à envisager : les dispositifs de formation existants sont nombreux mais peu lisibles. Le contexte économique et la raréfaction des moyens fragilisent de nombreuses structures.

OPPORTUNITÉS

L'émergence de nouvelles initiatives locales

La future Loi sur l'ESS offre l'occasion pour les territoires et les acteurs de s'organiser dans le cadre de Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), et d'encourager la coordination entre acteurs locaux de l'ESS, de créer de nouveaux modèles socio-économiques, et d'accentuer les formes de mutualisation et de financements communs.

L'interconnaissance à géométrie variable et le décroisement des problématiques

Forts de démarches diverses, les acteurs reconnaissent le **besoin fondamental d'interconnaissance** au bénéfice du montage de projets communs, de tutorat, de mutualisation de moyens, ou d'échanges d'expériences. Cette interconnaissance s'opèrera d'autant plus aisément sur des **thématiques transversales** comme le management participatif, l'entrepreneuriat, le financement, la mutualisation d'emplois...

Le soutien à l'entrepreneuriat en ESS

L'**accompagnement de projets** est la pierre angulaire d'un secteur de l'ESS renforcé. Au-delà du nécessaire effort d'information, les structures d'accompagnement doivent tendre à mettre en œuvre un véritable « Labo à initiatives » capable de détecter une demande sociale non satisfaite et de coordonner la mise en œuvre d'une activité économique ou de soutenir un projet individuel ou collectif, du montage au financement à la pérennisation de l'activité.

MENACES

Un secteur méconnu et une anticipation difficile

L'analyse statistique récente démontre un **besoin de renouvellement très important**, mais sans lisibilité sur ces spécificités, notamment au niveau des secteurs concernés. Ce besoin de renouvellement important concerne les cadres et dirigeants salariés de l'ESS mais aussi les dirigeants élus, bénévoles et sociétaires. L'ESS doit se questionner pour mieux s'organiser, maintenir et **anticiper l'évolution de ses effectifs**.

Quelle(s) identité(s) pour l'ESS ?

Le **mouvement historique** des acteurs de l'ESS sur Grand Poitiers et la région Poitou-Charentes a permis de construire et de stabiliser les fondements de l'ESS. Pourtant, de nouveaux défis émergent avec un changement générationnel fort et l'apparition de nouveaux acteurs hors statuts.

Le **futur cadre législatif** devrait apporter des éléments de réponses sur le périmètre de l'ESS. Néanmoins la démarche d'ouverture initiée par la Loi viendrait ajouter de nouveaux acteurs au champ de l'ESS déjà très hétérogène, et risquerait d'augmenter la **difficulté d'appréhender son périmètre**, notamment pour le grand public.

Une forte hybridation des ressources

Les acteurs de l'ESS sont impactés par la **diminution des financements publics**. Il convient à ce titre de **renforcer l'accompagnement** de certains types de structures, notamment associatives, autour de la recherche de nouveaux modèles de financement, en **élargissant les outils disponibles** (BPI, finance solidaire, finance participative,...).

5 principes d'actions pour promouvoir l'ESS sur Grand Poitiers

- ☐ Accompagner sans freiner ou censurer les initiatives locales,
- ☐ Mettre en œuvre des outils leviers (les clauses d'insertion...),
- ☐ Décloisonner les secteurs dans le respect des identités,
- ☐ Coordonner les réseaux existants,
- ☐ Encourager de nouvelles formes d'échanges.

Partie I L'ESS, UN AUTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Éléments de définition

Le Grand Ouest : terre de l'ESS

L'Essentiel

- Un modèle de gestion d'activité à part entière fondé sur des valeurs spécifiques : libre adhésion, non-lucrativité, gestion démocratique, utilité collective, mixité des financements.
- L'ESS représente 10,3 % de l'emploi total en France, soit 2,35 millions de salariés.
- Les renouvellements d'emplois dans l'ESS s'élèvent à près de 600 000 à l'horizon 2020 au plan national.
- Fort ancrage de l'Économie Sociale et Solidaire dans les territoires de l'Ouest de la France : une tradition en Poitou-Charentes avec 13 % des salariés et des mutuelles très présentes en particulier à Niort.

Éléments de définition

L'Économie Sociale et Solidaire prend racine au **Moyen-âge** avec le compagnonnage, forme principale d'organisation des ouvriers professionnels. Mais la révolution française de 1789 a mis un frein à ce développement en refusant toute légitimité aux corps intermédiaires entre l'individu et la nation (Loi Le Chapelier, 1791). Au cours de la **première partie du XIXe siècle**, de multiples **associations d'entraides** se sont constituées.

Les **premiers théoriciens** et les **premières expériences** de l'économie sociale apparaissent alors. Charles Fourier invente les **phalanstères** (ensemble de logements organisés autour d'une cour couverte centrale, lieu de vie communautaire). Le plus célèbre est le familistère de Guise, construit par Jean-Baptiste Godin, pour y loger des familles d'ouvriers dans des conditions d'hygiène et de confort inégalables à l'époque. Pierre Proudhon est, quant à lui, le **précurseur du système mutualiste**. Dès la **deuxième partie du XIXe siècle**, des **organisations** et des **entreprises collectives** se sont créées, pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits. Des actions collectives ont montré que d'autres principes pouvaient être mobilisés au service de la société. *Source : Cre-Sol, Centre réseau économie solidaire*

Le XXe siècle voit le déploiement des activités de l'ESS et leur coordination autour de pratiques solidaires, notamment après le premier choc pétrolier.

Les dates clés de l'Économie Sociale et Solidaire

1830 : 1^{ère} apparition du terme « économie sociale »

1885 : création de la 1^{ère} Fédération Française des Coopératives de Consommation

1898 : 1^{ère} Charte de la Mutualité

1900 : l'Exposition Universelle de Paris accueille un pavillon de l'Économie Sociale

1901 : liberté d'association

1947 : le statut de la coopération est défini en France

1980 : création de la Charte de l'Économie Sociale en France

1981 : création de la Délégation Interministérielle à l'Économie Sociale

1993 : structuration des acteurs territoriaux en Chambre Régionale de l'Économie Sociale (CRES) et création de la CRES Poitou-Charentes

2004 : création du Conseil National des Chambres Régionales de l'Économie Sociale (CNCRES)

2008 : première édition nationale du Mois de l'ESS

2012 : création du poste de Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire et à la Consommation, rattaché au Ministère de l'Économie et des Finances

Source : CNCRES (Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale)

UN PROJET DE LOI AFFIRMANT LE POIDS DE L'ESS

La future loi sur l'ESS prévoit de prendre en compte les **évolutions récentes du secteur**, et notamment l'arrivée de nouveaux acteurs qui se déclarent appartenir à ce dernier sans pour autant faire partie des quatre familles historiques de l'ESS. La loi prévoit de **reconnaître l'appartenance au secteur de l'ESS d'acteurs comme les entrepreneurs sociaux**, ayant des statuts classiques d'entreprises relevant du Code du Commerce, dont les finalités sont, d'une part la recherche de profit et d'autre part, l'utilité et la finalité sociale de leurs activités.

Éléments de définition

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) se définit comme étant un **ensemble socio-économique** qui regroupe des organisations et des entreprises prônant une **autre économie** basée sur des valeurs et un mode de gouvernance spécifiques :

- La gouvernance est participative,
- L'adhésion est libre,
- L'homme est au cœur de l'économie,
- L'investissement est solidaire.

Source : Panorama 2012 de l'ESS en France et dans les régions – Observatoire National / CNCRES

L'économie sociale est caractérisée par le fait de rassembler des **groupements de personnes**, et non de capitaux, jouant un **rôle économique** : **associations, coopératives, mutuelles**. On y ajoute les **fondations**, qui réunissent des biens (et non des personnes) pour servir un objectif défini d'utilité publique.

L'économie solidaire est considérée comme étant l'héritière de deux traditions : celle du **mouvement ouvrier** et celle de l'**économie sociale**. S'en revendiquent les associations, les entreprises adaptées aux personnes handicapées, celles qui se sont spécialisées dans l'éducation populaire, le recyclage, l'insertion par l'activité économique, le commerce équitable...

Source : L'irrésistible montée de l'économie sociale, Virginie Robert – Mars 2007

Les entreprises sociales désignent celles qui fonctionnent de manière **démocratique** et centrent leur projet sur la personne humaine et l'**utilité sociale**.

Source : Insee Ile-de-France, 2010 – Regards sur... l'économie sociale et solidaire

Les principes de l'Économie Sociale et Solidaire : solidarité, démocratie, innovation



A noter

L'ESS, aussi appelée « **le tiers secteur** », regroupe aujourd'hui des organisations et des entreprises sous les statuts associatifs, coopératifs, de mutuelles et de fondations qui se sont fédérées autour de ces principes et de l'intérêt collectif de leurs membres ou de l'intérêt général et sociétal qu'elles servent, ainsi que des entreprises sociales et solidaires relevant de l'insertion par l'activité économique, des finances solidaires ou du commerce équitable.

Source : Panorama 2012 de l'ESS en France et dans les régions - Observatoire National / CNCRES

Éléments de définition

Mise en comparaison des entreprises de l'économie sociale et solidaire et des entreprises capitalistiques

	Entreprises de l'ESS	Entreprises capitalistiques
Propriétaires	Les membres	Les actionnaires
Prise de décisions	Les membres en Assemblée Générale selon le principe 1 personne = 1 voix Le Conseil d'Administration élu par les membres	Les actionnaires qui constituent l'Assemblée Générale au prorata du capital détenu Le Conseil d'Administration qui regroupe les actionnaires majoritaires
But de l'entreprise	Répondre aux besoins des membres ou des bénéficiaires	Obtenir le rendement maximum sur les capitaux investis
Répartition des bénéfices	Réinvestis dans l'entreprise Pour les coopératives : redistribués sous forme de ristournes	Redistribués aux actionnaires, au prorata des actions qu'ils possèdent
Statuts	Associations Coopératives Mutuelles Fondations Statuts de l'Insertion par l'Activité Economique : Atelier et Chantier d'Insertion Association Intermédiaire Entreprise d'Insertion Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion Régie de Quartier	Travailleurs indépendants Professions libérales Sociétés commerciales Sociétés Anonymes (SA) Sociétés À Responsabilité Limitée (SARL)...

Source : CRESS Poitou-Charentes

Une autre façon d'entreprendre

L'ESS a vocation à **mettre en œuvre des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activités économiques**, tout en répondant aux besoins des populations et des territoires non ou mal satisfaits, contribuant à un développement local, durable et solidaire, et ce dans de **nombreux secteurs d'activité** : protection des personnes et des biens, approvisionnement, financement, logement, insertion sociale, lutte contre les inégalités, développement durable...

Source : Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire en Poitou-Charentes, Édition 2012 – CRESS Poitou-Charentes

La diversité des ressources économiques

Les équilibres économiques des structures de l'ESS varient, allant du modèle de l'association fonctionnant uniquement avec des fonds publics, en passant par l'hybridation des ressources publiques avec des recettes privées, à des entreprises qui réalisent 100% de leur activité sur leur chiffre d'affaire.

Le Grand Ouest : terre de l'ESS

Un mode d'entrepreneuriat qui compte

En France en 2011, les organisations de l'ESS assuraient la gestion de **222 869 établissements**. Elles employaient plus de **2,32 millions de salariés** (dont plus de 1,96 millions d'équivalents temps plein), ce qui représente **10,3 %** de l'emploi total français. En 2011, l'ESS représente **8,4 % des rémunérations brutes** de l'ensemble des salariés en France.

Source : Insee CLAP 2011

La contribution à l'**emploi de l'économie sociale et solidaire** est cependant **plus importante** si l'on considère l'ensemble des **emplois associés** portés par des entreprises extérieures à l'ESS mais **contrôlées par des groupes coopératifs mutualistes ou des mutuelles**, ce qui représenterait à minima **253 000 emplois supplémentaires**, ou par des entreprises bénéficiant d'**agréments spécifiques** comme ceux de **l'insertion par l'activité économique**.

Source : INSEE Première n 1342 « Le Tiers secteur, un acteur économique important », Mars 2011

Un poids économique majeur

Présents dans la quasi-totalité des secteurs d'activité, les établissements de l'ESS sont les premiers employeurs du **secteur social**, du **sport** et des **loisirs**, et les deuxièmes employeurs des **activités financières, bancaires** et d'**assurance**, de la **culture** et de l'**enseignement**.

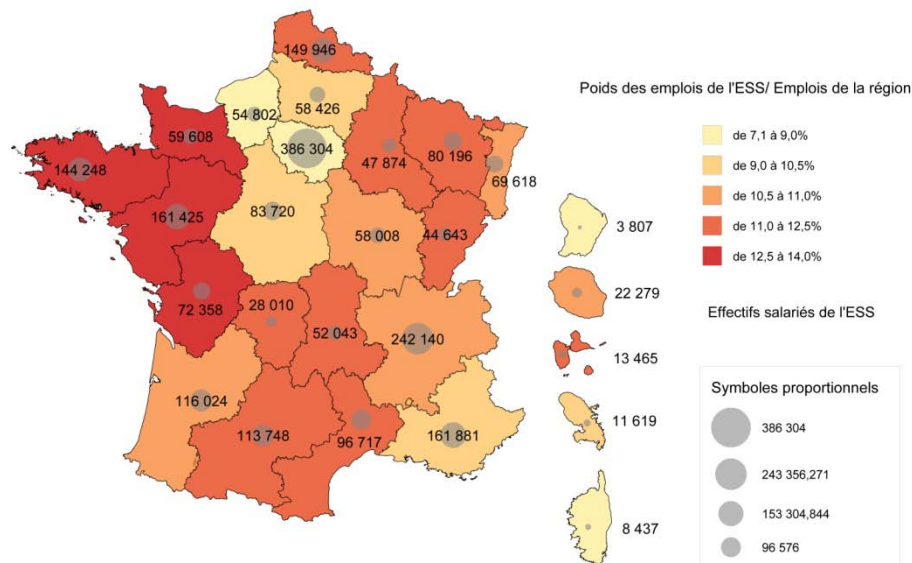
Source : Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire Poitou-Charentes, Edition 2012 – CRESS Poitou-Charentes

L'économie sociale et solidaire en France en 2011

	ESS	Hors ESS	Part de l'ESS
Etablissements employeurs	222 869	2 122 418	9,5 %
Effectifs salariés au 31/12/2011	2 327 175	20 294 918	10,3 %
Equivalents temps plein	1 965 767	18 294 441	8,5 %

Source : Insee CLAP 2011

Poids de l'ESS dans l'économie en régions



L'économie sociale et solidaire et les français

- 19 millions de français adhèrent à une mutuelle de santé,
- Près de 22 millions sont sociétaires d'une banque coopérative,
- 21,1 millions sont sociétaires d'une mutuelle d'assurance,
- Entre 11 et 16 millions sont bénévoles dans des associations,
- Plus de 1 français sur 4 adhère à une association.

Source : Panorama 2012 de l'ESS en France et dans les régions - Observatoire National de l'ESS / CNCRS



Le Grand Ouest : terre de l'ESS

Les territoires : point de départ des dynamiques de l'ESS

Les emplois, les organisations et les entreprises de l'ESS sont **ancrés dans les territoires** et ont pour vocation de répondre aux **besoins spécifiques** d'une population locale. L'ESS témoigne d'une implantation plus forte dans les régions de l'**ouest de la France** (y compris le Poitou-Charentes). Si l'on considère la part de l'emploi relevant de l'ESS par rapport au reste de l'économie, **le poids de l'ESS dans les régions de l'ouest de la France est compris entre 12,1 % et 14 % de l'emploi total**. La moyenne française est quant à elle de 10,3 %.

Plus de 600 000 emplois à renouveler d'ici 2020

Les salariés de l'ESS sont en moyenne nettement **plus âgés** que ceux du reste de l'économie privée. Avec **608 000 postes qui seront libérés d'ici 2020** par des départs en retraite, le renouvellement des emplois et la transmission des savoir-faire dans un avenir proche est une **préoccupation essentielle** des organisations et des entreprises de l'ESS, notamment dans les secteurs les plus en tension (sanitaire et social, insertion...).

Source : Panorama 2012 de l'ESS en France et dans les régions

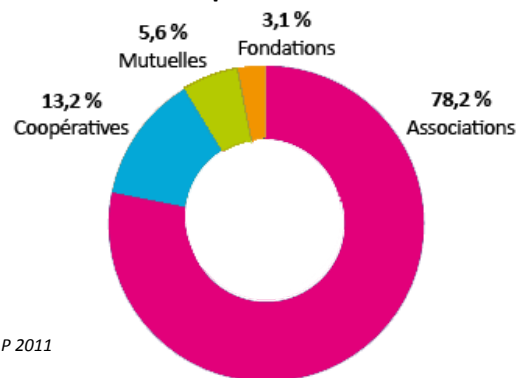
L'économie sociale et solidaire en France

Les familles de l'ESS en France en 2011

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Ensemble ESS
Etablissements employeurs	187 939	26 112	7 442	1 376	222 869
Effectifs salariés au 31/12/2011	1 818 728	306 040	131 107	71 300	2 327 175
Equivalents temps plein	1 504 602	286 760	114 856	59 549	1 965 767

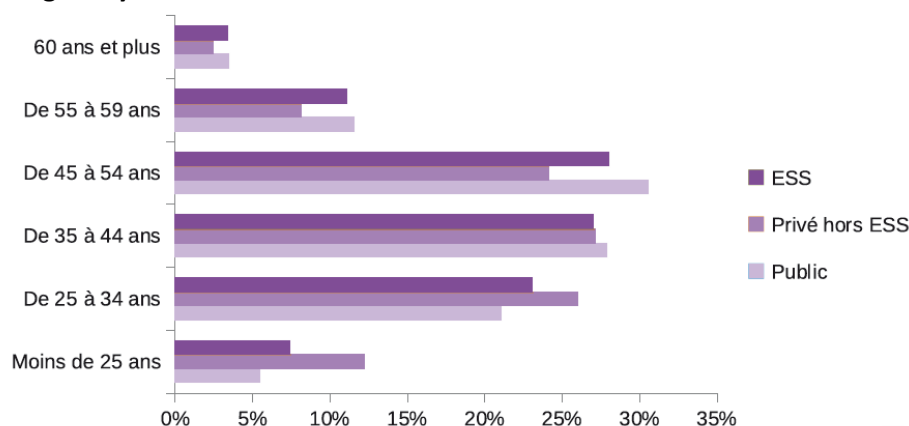
Source : Insee CLAP 2011

Répartition des salariés de l'ESS par famille en France en 2011



Source : Insee CLAP 2011

Âge moyen des salariés en France en 2010



Source : Insee DADS 2010 - Traitement : Observatoire National de l'ESS / CNRES - Champ : France entière

Le Grand Ouest : terre de l'ESS

Un ancrage territorial fort

La diversité des situations territoriales est importante, les **dynamiques de l'ESS variant du simple au double en région** ou à l'intérieur d'une même région.

Le **Poitou-Charentes** sort du lot avec un **taux d'emploi dans l'ESS de 13 %**. La région doit cette caractéristique notamment à la part importante de son tissu associatif (qui représente près de 8 % de l'emploi régional). Le département des Deux-Sèvres restant le berceau de l'assurance mutualiste, les **mutuelles** sont **fortement implantées** dans la région.

Source : Observatoire national de l'ESS 2012 – Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire et Panorama 2012 de l'ESS en France et dans les régions – CNCRES

Les **moyennes régionales** concernant les établissements employeurs, les effectifs salariés et les équivalents temps plein sont **supérieures** à celles au niveau **national** :

- 10,5 % d'établissements ESS employeurs en région contre 9,5% au niveau national,
- 13 % de salariés de l'ESS en région contre 10,3 % au niveau national,
- 12,6 % d'équivalents temps plein en région contre 8,5 % au niveau national.

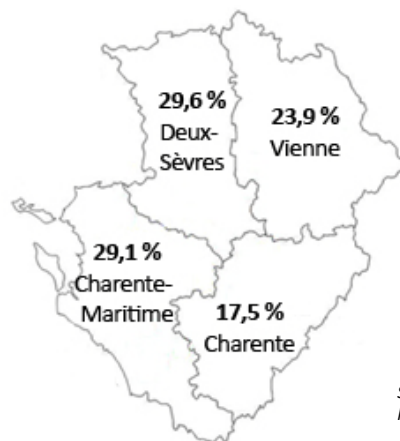
Source : Insee CLAP 2011

L'économie sociale et solidaire en Poitou-Charentes en 2011

	ESS	Hors ESS	Part de l'ESS
Etablissements employeurs	6 967	59 106	10,5 %
Effectifs salariés au 31/12/2011	71 889	481 858	13 %
Equivalents temps plein	63 503	440 097	12,6 %

Source : Insee CLAP 2011

Répartition des salariés de l'ESS dans les départements picto-charentais en 2010



Source : Insee CLAP 2010 – Traitement : Observatoire régional de l'ESS / CRESS Poitou-Charentes

Spécificités du territoire Poitou-Charentes en 2011

- 1^{ère} région pour la part des coopératives et des mutuelles dans l'emploi régional
- 1^{ère} région dans le secteur de la banque et de l'assurance
- 2^{ème} région pour le taux d'emploi dans l'ESS avec 13 % des emplois

Source : CRESS Poitou-Charentes



Le Grand Ouest : terre de l'ESS

Spécificités du territoire Poitou-Charentes en 2011

En Poitou-Charentes, les **secteurs de l'action sociale (36 %)** et **des activités financières de l'assurance (19,7 %)** concentrent à eux seuls 55,7 % des effectifs de l'ESS.

L'ESS représente sur le territoire **59 % des emplois du secteur du sport et des loisirs**, 57 % de salariés travaillant dans le secteur des activités financières et des assurances, et 56 % des emplois du secteur de l'action sociale.

Source : *Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire Poitou-Charentes, Edition 2012* – CRESS Poitou-Charentes

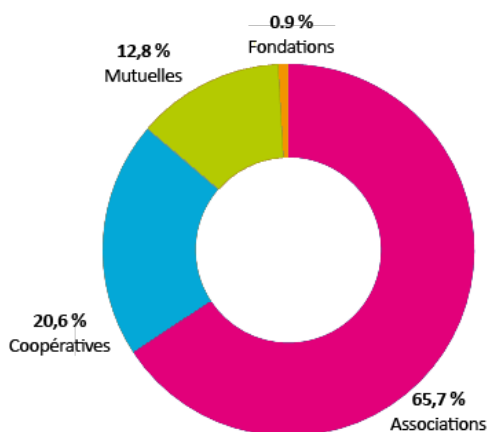
L'économie sociale et solidaire en Poitou-Charentes

Les familles de l'ESS en Poitou-Charentes en 2011

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Ensemble ESS
Etablissements employeurs	5 551	1 137	258	21	6 967
Effectifs salariés au 31/12/2011	47 234	14 774	9 220	661	71 889
Equivalents temps plein	40 403	13 931	8 585	584	63 503

Source : Insee CLAP 2011

Répartition des salariés de l'ESS en Poitou-Charentes en 2011



Source : Insee CLAP 2011

L'économie sociale et solidaire dans le département de la Vienne

Avec plus de **1 924 établissements employeurs** dans la Vienne et plus de **17 259 salariés**, dont 14 845 équivalents temps plein, l'ESS représente, en 2010, 13,8 % des établissements employeurs (privés et publics) du département (pour 10,6 % en moyenne régionale). L'ESS regroupe 17,8 % de l'emploi du secteur privé de la Vienne.

Les salariés de l'ESS en Vienne

Plus d'un salarié sur dix travaille dans l'ESS en 2010. Les salariés associatifs représentent 8,9 % de l'emploi total (privé et public) du département. Viennent ensuite les salariés des coopératives qui représentent 2,4 % de l'emploi total de la Vienne. 64,5 % des emplois sont occupés par des femmes. 397 millions d'euros de salaire brut sont distribués en 2010.

Source : *Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire Poitou-Charentes, Edition 2012* – CRESS Poitou-Charentes

PARTIE II L'ESS DANS GRAND POITIERS : UN POIDS MAJEUR

Les spécificités de l'ESS

Les quatre familles historiques

L'Essentiel

L'ESS représente près de **11 % des emplois de Grand Poitiers** contre 10,3 % au plan national et plus de 16,5 % en nombre d'établissements (contre 10,5 % en France).

Les établissements sont plus nombreux dans les secteurs des arts et spectacles, le sport et loisirs ainsi que l'action sociale dans Grand Poitiers.

64 % des salariés de l'ESS sont des femmes, le plus souvent employées ou exerçant une profession intermédiaire.

Les associations représentent la principale famille de l'ESS dans Grand Poitiers avec près de **80 % des établissements et 70 % des salariés**.

86 établissements sont organisés dans Grand Poitiers sous forme de coopératives dans des domaines aussi variés que l'activité bancaire, le bâtiment, les services...

Les spécificités de l'ESS

1 établissement sur 6 appartient à l'ESS

16,7 % des établissements employeurs de Grand Poitiers appartiennent à l'économie sociale et solidaire.

Au niveau régional, Grand Poitiers occupe la **deuxième place des quatre communautés d'agglomérations** pour ce qui est du nombre de salariés travaillant dans l'ESS (8 168 salariés). En revanche, Grand Poitiers ne se situe qu'à la **troisième place** pour ce qui est du poids des salariés de l'ESS dans l'ensemble des salariés du territoire (10,8 %). La première place revient à la communauté d'agglomération de Niort grâce aux effectifs importants des mutuelles.

Les secteurs d'activités où les établissements de l'ESS sont les plus nombreux sont, dans l'ordre décroissant : le secteur des arts, spectacles, sports et loisirs, le secteur de l'action sociale, le secteur des activités financières et d'assurance, l'enseignement, les services divers, l'agriculture, l'industrie et la construction et enfin la santé humaine.

La **richesse du tissu associatif** de Grand Poitiers confère à l'agglomération un positionnement fort dans l'ESS (près de 732 établissements employeurs soit 84 % du total).

Forte représentation des femmes dans les emplois de l'ESS

Les femmes représentent 64 % des salariés de l'ESS notamment dans les catégories employés et professions intermédiaires .

Source : Insee CLAP 2011

Caractéristiques de l'économie sociale et solidaire du territoire de Grand Poitiers

L'ESS dans Grand Poitiers en 2011

Etablissements employeurs

ESS

859

Hors ESS

4 272

Part de l'ESS

16,7 %

Effectifs salariés au 31/12/2011

8 334

68 663

10,8 %

Equivalents temps plein

7 401

62 115

11,9 %

Masse salariale brute

222 324 994

1 953 480 011

11,4 %

Source : Insee CLAP 2011

16,7 %

des établissements
employeurs privés et publics
font partie de l'ESS

10,8 %

des salariés font partie
de l'ESS

11,4 %

de la masse salariale brute est
générée par des entreprises
de l'ESS

Source : Insee CLAP 2011

Les familles de l'économie sociale et solidaire du territoire de Grand Poitiers

Associations

- 732 établissements employeurs
- 5 812 salariés
- 5 059 équivalents temps plein
- 140 752 406 € de masse salariale brute

Coopératives

- 89 établissements employeurs
- 1 681 salariés
- 1 575 équivalents temps plein
- 56 706 116 € de masse salariale brute

Mutuelles

- 44 établissements employeurs
- 807 salariés
- 737 équivalents temps plein
- 24 102 349 € de masse salariale brute

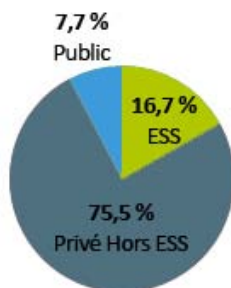
Fondations

- 3 établissements employeurs
- 34 salariés
- 30 équivalents temps plein
- 764 123 € de masse salariale brute

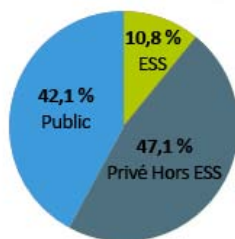
Source : Insee CLAP 2011

Les spécificités de l'ESS

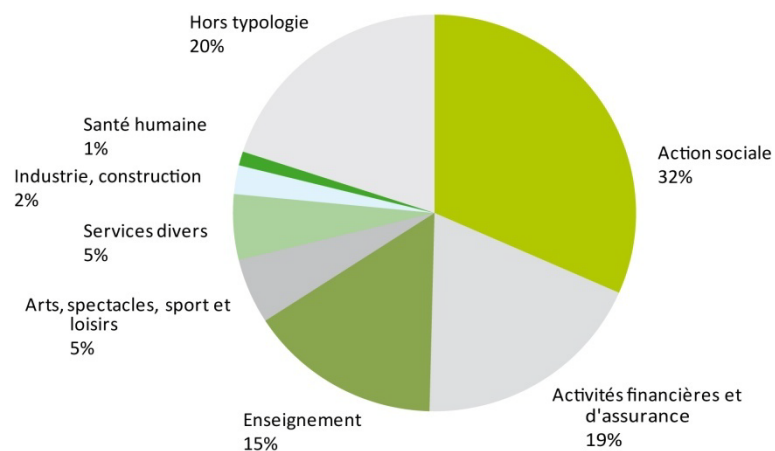
Typologie des établissements employeurs de Grand Poitiers en 2011



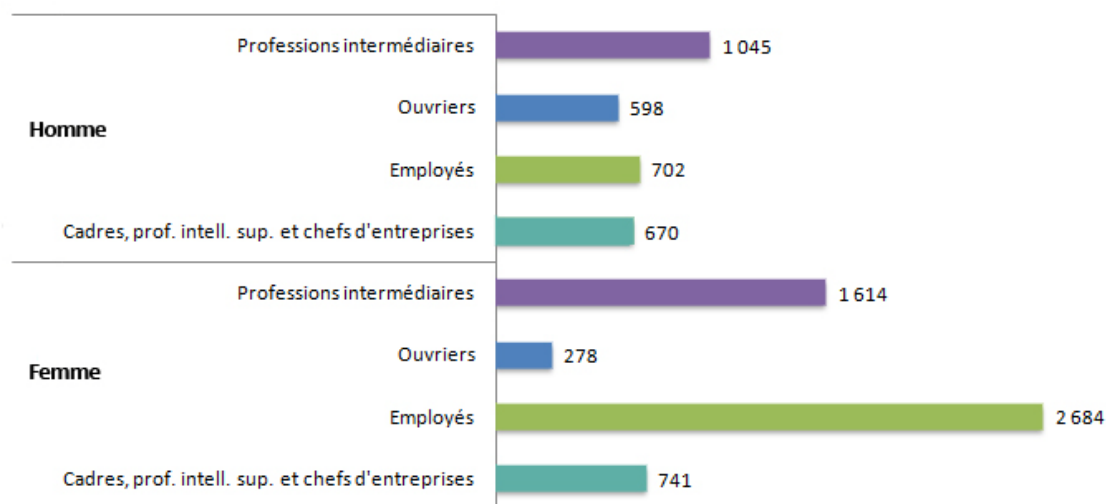
Répartition des effectifs salariés de Grand Poitiers en 2011



Répartition des salariés de l'ESS de Grand Poitiers selon le domaine d'activité de l'établissement en 2011



Typologie des emplois en ESS dans Grand Poitiers en 2011

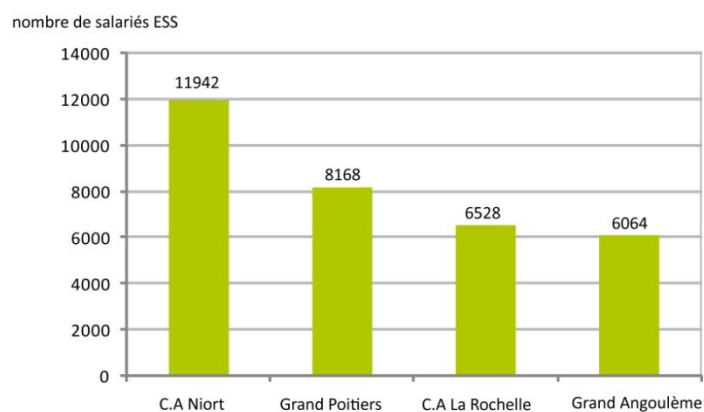


Source : Insee CLAP 2011, Traitement ORESS Poitou-Charentes

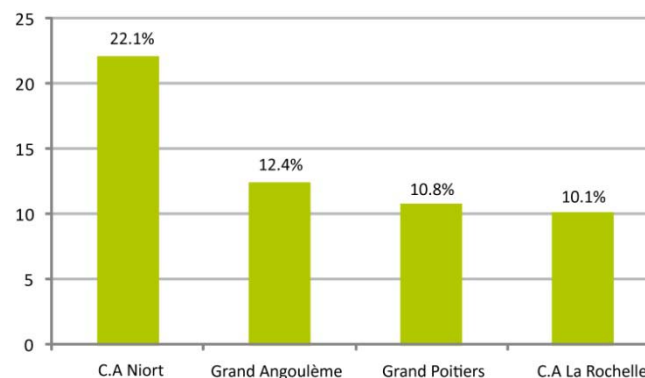
Source : Insee CLAP 2011, Traitement ORESS Poitou-Charentes

Les spécificités de l'ESS

Nombre de salariés de l'ESS dans les 4 plus grandes agglomérations du Poitou-Charentes en 2010

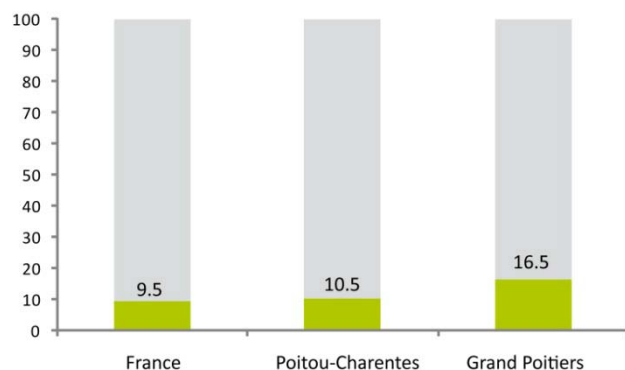


Le poids des salariés de l'ESS par rapport à l'ensemble des salariés des 4 plus grandes agglomérations du Poitou-Charentes en 2010

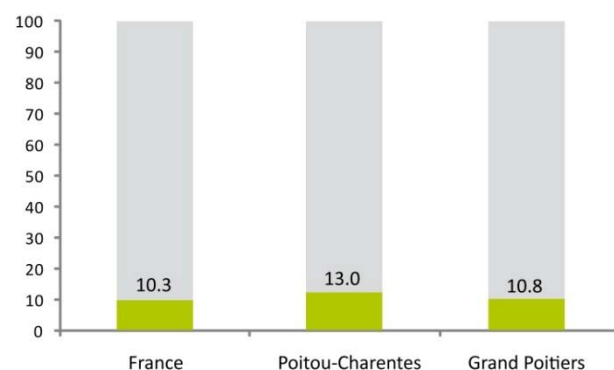


Source : Insee CLAP 2010 – Traitement ORESS Poitou-Charentes

Comparaison du poids des établissements employeurs de l'ESS par rapport au total des établissements en 2011



Comparaison du poids des effectifs salariés de l'ESS par rapport au total des effectifs salariés en 2011



Source : Insee CLAP 2010 – Traitement ORESS Poitou-Charentes

Les spécificités de l'ESS

Les besoins en matière de recrutement

Dans le bassin d'emploi de Poitiers, l'enquête BMO (avril 2013) révèle près de **5 069 projets de recrutement pour 2013**, tous secteurs et acteurs confondus, soit 51,9% des projets départementaux (contre 61% en 2012).

Les **10 métiers les plus recherchés** dans l'ensemble du bassin d'emploi de Poitiers sont : agents d'entretien de locaux, professions de l'animation, télévendeurs, agents de services hospitaliers, aides à domicile, aides soignants, maraîchers, agents d'accueil, ingénieurs et cadres d'études informatiques.

Trois de ces métiers sont majoritairement saisonniers : animation socioprofessionnelle, maraîchers, employés de cuisine. **31% des projets de recrutement sont considérés comme relevant de l'ESS** en particulier pour les métiers de l'**animation socioprofessionnelle** avec 378 projets de recrutement (dont 292 emplois saisonniers), agents des services hospitaliers, aides à domicile...

Projets de recrutement en économie sociale et solidaire dans le bassin d'emploi de Poitiers



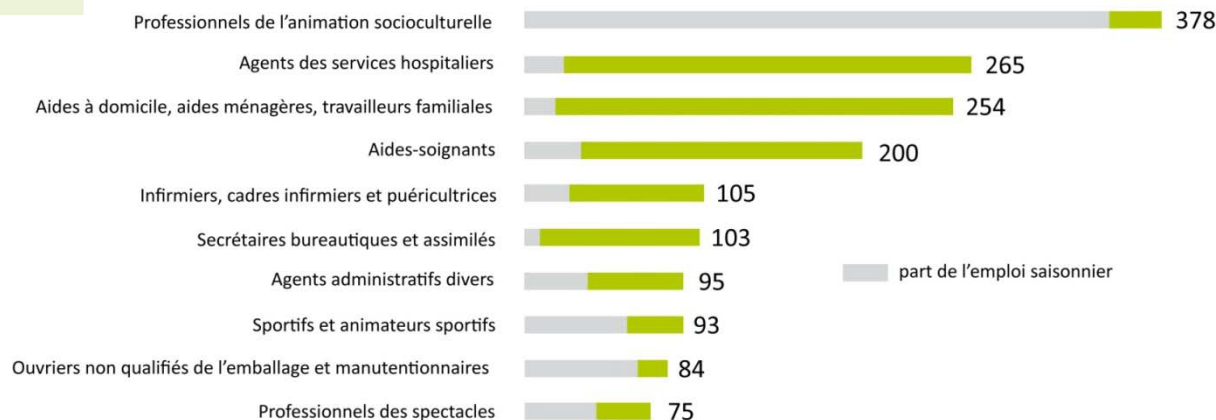
Source : Enquête Besoins en main d'œuvre 2013 Bassin d'emploi de Poitiers, Service statistiques études évaluations, Pôle Emploi Direction régionale Poitou-Charentes, Avril 2013

Le secteur des services à la personne : les métiers de demain

L'emploi dans les services à la personne a connu un essor rapide qui devrait se poursuivre dans les prochaines années, notamment du fait du nécessaire renouvellement des départs à la retraite des salariés de plus de 60 ans et du vieillissement de la population. Ces métiers requièrent la mobilisation de compétences qui méritent d'être mieux reconnues grâce, notamment, à des statuts plus stables.

Source : Hors-série Alternative Économique Poche, Janvier 2012

Top 10 des projets de recrutement dans les métiers de l'ESS



Source : Enquête Besoins en main d'œuvre 2013 Bassin d'emploi de Poitiers, Service statistiques études évaluations, Pôle Emploi Direction régionale Poitou-Charentes, Avril 2013

Les quatre familles historiques

Vers une évolution des statuts de l'ESS ?

L'ESS représente historiquement, quatre familles : associations, coopératives, mutuelles, fondations.

La future loi sur l'ESS pourrait voir ce périmètre évoluer avec l'entrée possible des **entrepreneurs sociaux**.

Des associations dominantes

Dans Grand Poitiers, **le monde associatif domine très largement les autres membres de la famille de l'ESS**. Les associations représentent 84 % des établissements de l'ESS, et près de 70 % des salariés de l'ESS.

A contrario, les coopératives qui ne représentent que **10 % des établissements** correspondent à 20 % des salariés. Cela s'explique par le nombre moyen de salariés : 18 salariés en moyenne dans les coopératives (même moyenne que les mutuelles) contre **8 salariés en moyenne pour les associations**.

Les familles de l'ESS dans Grand Poitiers en 2011

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Ensemble ESS
Etablissements employeurs	723	89	44	3	859
Effectifs salariés au 31/12/2011	5 812	1 681	807	34	8 334
Equivalents temps plein	5 059	1 575	737	30	7 401
Masse salariale brute	140 752 406	56 706 116	24 102 349	764 123	222 324 994

Source : Insee CLAP 2011

Les familles de l'Économie Sociale et Solidaire du territoire de Grand Poitiers



Source : Insee CLAP 2011

Les quatre familles historiques

En France, la loi de 1901 définit à la fois la liberté publique et l'organisation minimale des associations. « *L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices* ».

Les associations ont vocation à **répondre à des besoins sociaux**, en fournissant des services d'intérêt général tout en participant à la **dynamique économique des territoires**.

Elles apportent une plus-value sociale et économique et occupent ainsi une place privilégiée dans l'ESS.

Source : Insee Ile-de-France, 2010 – *Regards sur... l'économie sociale et solidaire* et CRESS Poitou-Charentes

Principaux secteurs d'activités des associations :

- Action sociale,
- Enseignement, formation,
- Culture,
- Sports, loisirs,
- Tourisme...

Exemples d'initiatives : l'aide à domicile, l'alternative à l'hospitalisation, la prise en charge des personnes handicapées, les villages de vacances, la formation qualifiante, les associations d'insertion par l'activité économique, les centres socioculturels...

Typologie des associations

Association de fait	Association déclarée	Association agréée	Association d'utilité publique	Association « verticale »
---------------------	----------------------	--------------------	--------------------------------	---------------------------

NB : voir définitions en annexe.

Les différentes formes de la gouvernance associative

L'organe souverain de l'association est l'Assemblée Générale. Les instances de direction sont constituées d'un Conseil d'Administration et d'un bureau. La CPCA (Conférence Permanente des Coordinations Associatives) et le CNAM (Conservatoire Nationale des Arts et Métiers) ont conduit courant 2011 une enquête auprès des associations relative aux spécificités associatives en matière de gouvernance. Différentes formes de gouvernance y apparaissent :

- La **gouvernance professionnalisée** : les membres du Conseil d'Administration sont d'abord choisis en fonction de leurs compétences en matière de gestion.
- La **gouvernance militante** : les actions sont perçues comme des moyens de faire progresser une cause. Ce type d'association est techniquement innovant.
- La **gouvernance resserrée** : la gouvernance s'incarne dans une ou plusieurs personnes omniprésentes et charismatiques : le président et/ou le dirigeant. Dans ces associations, la difficulté à renouveler les dirigeants se pose de façon cruciale.
- La **gouvernance externalisée** : l'implication des parties prenantes externes domine. Les membres du Conseil d'Administration qui y siègent ont davantage de droit. Le pouvoir du président est quant à lui limité.

Source : *La gouvernance des associations, CPCA et CNAM – mai 2012*

Des réseaux représentant les associations

Difficile de se repérer dans la nébuleuse des coordinations associatives régionales, départementales et/ou locales. On notera que **chaque coordination régionale ou départementale est un regroupement de fédérations qui sont, elles mêmes, des regroupements d'associations locales**.

Elles sont, en général, composées d'associations intervenant dans le même secteur d'activité (sport, culture, sanitaire et social, famille, éducation populaire...).

On spécifiera notamment le travail de reconnaissance du fait associatif qui s'opère dans des réseaux comme : la CPCA, l'URIOPSS dans le secteur sanitaire et sociale, le CROS dans le domaine du sport, le CRAJEP dans le secteur de la jeunesse, l'APAJH pour le secteur du handicap ...

Les quatre familles historiques

Les associations pourvoyeuses d'emplois

Les associations représentent **14 % du total des établissements employeurs** (ESS et hors ESS) basés sur Grand Poitiers, contre seulement 8 % au niveau national et 8,4 % au niveau régional.

L'ESS génère 11,4 % de la masse salariale brute sur Grand Poitiers contre près de 12% en région Poitou-Charentes. Et plus de la moitié de cette masse salariale est engendrée par les associations.

On constate une **légère baisse de l'emploi associatif en Poitou-Charentes entre 2010 et 2011**, qui va de pair avec une baisse des subventions accordées aux associations. Au niveau national, les secteurs de l'aide à domicile et des arts et spectacles sont les plus touchés.

Sources : *Panorama de l'Économie Sociale et Solidaire Poitou-Charentes, 2012* – CRESS Poitou-Charentes
Insee CLAP 2011

Les associations du territoire de Grand Poitiers

732	5 812	140 752 406 €
établissements employeurs	salariés, dont 5 059	de masse salariale brute
84,17 % des établissements employeurs de l'ESS	équivalents temps plein	63,31 % de la masse salariale brute globale de l'ESS
	69,74 % des salariés de l'ESS	

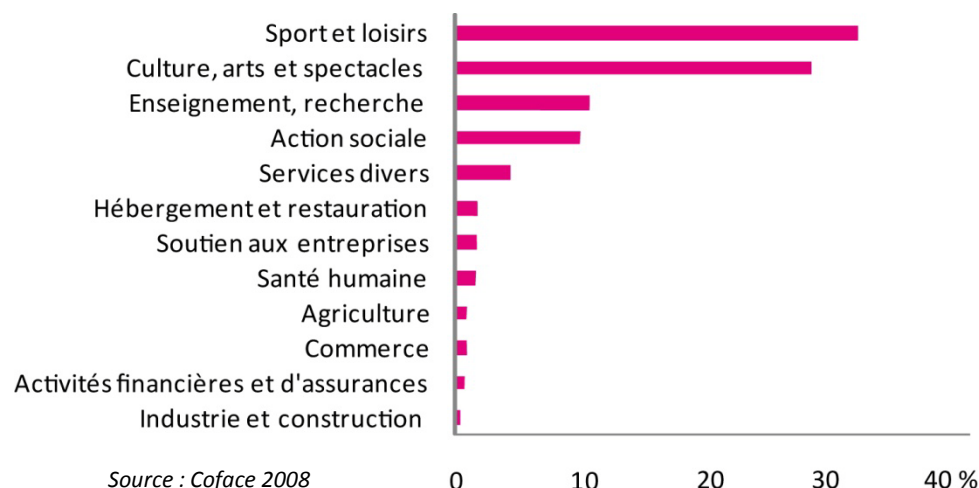
Source : Insee CLAP 2011

Près de 5 000 associations actives

Étant donné que les associations non employeuses n'ont pas l'obligation d'être déclarées, il s'avère difficile d'en connaître le nombre exact. On compte cependant environ **17 000 associations déclarées en Vienne** et on estime que 10 000 d'entre elles sont toujours actives. **On estime le nombre d'associations actives dans Grand Poitiers à 5 000**, soit la moitié des associations du département. Plus de 70 % d'entre elles seraient basées sur la ville centre. On constate une évolution au niveau de la typologie des associations : elles se constituent souvent à deux personnes, et s'orientent vers des thématiques telles que l'humanitaire et la solidarité.

Source des données : Direction Départementale Cohésion Sociale de la Vienne, 2013

Associations selon le secteur d'activités dans Grand Poitiers en 2008



Source : Coface 2008

Les principales associations employeuses

1 association de plus de 200 salariés dans Grand Poitiers :

L'Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles et Sourdaveugles (APSA)

4 associations de plus de 100 salariés :

- Ligue de l'enseignement
- Etablissement sanitaire et social observation réadaptation (ESSOR)
- Association départementale des amis et parents d'enfants inadaptés (ADAPEI Vienne: papillons Blancs)
- ADMR

Les quatre familles historiques

Née au Moyen-âge et développée sous la révolution industrielle, la coopérative répond aujourd'hui à une définition internationale¹ : « elle est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement ».

En France, la coopérative a pour base juridique la loi du 10 septembre 1947. Les coopératives sont des **groupements de personnes** poursuivant des **buts économiques, sociaux, culturels ou éducatifs** communs. Elles sont gérées par leurs propres membres, à leurs risques et sur la base de **l'égalité des droits et des obligations**.

¹Définition donnée par l'International Cooperative Alliance

Source: Insee Ile-de-France, 2010 – Regards sur... l'économie sociale et solidaire et CRESS Poitou-Charentes

Principaux secteurs d'activités des coopératives : commerce, industrie, agriculture, agroalimentaire, artisanat, BTP, transport, services...

Exemples d'initiatives : le contrôle qualité des produits, l'animation sociale en milieu rural, les chèques-déjeuner...

La diversité des coopératives dans Grand Poitiers

Les coopératives de Grand Poitiers sont principalement **dans le secteur bancaire avec 50 % des établissements**, suivi par les secteurs du commerce, de la construction et de l'agriculture.

13 % des coopératives de Grand Poitiers sont des SCOP.

Les coopératives sur le territoire de Grand Poitiers

89
établissements employeurs
10, 36 % des établissements
employeurs de l'ESS

1 681
salariés, dont 1 575
équivalents temps plein
20,17 % des salariés de l'ESS

56 706 116 €
de masse salariale brute
25,51 % de la masse salariale brute
globale de l'ESS
Source : Insee CLAP 2011

Typologie des coopératives

Coopérative d'utilisateurs ou d'usagers	Coopérative bancaire	Coopérative d'entreprise	Société coopérative et participative (SCOP)	Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
---	-------------------------	-----------------------------	--	---

Source : Panorama sectoriel des entreprises coopératives , Coop FR, 2012
NB : voir définitions en annexe.

La gouvernance coopérative

Dans une coopérative, l'instance de décision primordiale est le **Conseil d'Administration**. Il est composé de personnes élues par l'Assemblée Générale, qui passent ainsi du statut de chef d'exploitation à responsable élu d'une entreprise pouvant réaliser plusieurs milliards d'euros de chiffre d'affaires. Dans une **coopérative d'utilisateurs** ou d'usagers, les associés sont les utilisateurs. Dans une **coopérative bancaire**, les associés sont les clients. Dans une **coopérative d'entreprise**, les associés sont les entrepreneurs. Dans une SCOP, les salariés sont actionnaires et dans une SCIC, les associés sont divers : salariés, bénéficiaires, collectivités territoriales...

Des réseaux pour la reconnaissance des coopératives

Les SCOP et les SCIC sont représentées par l'**Union Régionale des SCOP** de Poitou-Charentes (UR SCOP). Le réseau a été créé en 1982 et regroupe les SCOP et les SCIC des quatre départements de la région, adhérentes à la Confédération Générale des SCOP. **Lieu d'échanges, d'animation et d'information**, l'URSCOP accompagne également les créateurs et repreneurs d'entreprises.

Les quatre familles historiques

La mutualité est un mouvement social qui organise un **système de solidarité entre les mouvements d'un groupe à base d'entraide mutuelle pour faire face à un risque.**

Les mutuelles sont des sociétés de personnes et non de capitaux, dont les représentants sont élus de manière démocratique. Ce sont des personnes physiques qui dans un aspect de prévoyance, d'assistance mutuelle et de solidarité, s'associent pour promouvoir le bien-être physique et social de ses membres. Elles regroupent des personnes qui choisissent de **répartir collectivement les coûts** de la prévention et de la répartition des risques auxquelles elles sont soumises.

Les mutuelles ont pour ressources principales les **cotisations des adhérents**. Elles affectent ces ressources à des actions de prévoyance et à l'indemnisation de leurs adhérents, victimes de dommages ou de sinistres.

Source: Insee Ile-de-France, 2010 – Regards sur... l'économie sociale et solidaire et CRESS Poitou-Charentes

Principaux champs d'intervention des mutuelles :

- Biens immobiliers: assurance habitation...
- Biens mobiliers : assurance véhicule...
- Personnes: vie, responsabilité civile, santé...

Exemples d'initiatives : la création de la Sécurité sociale via les sociétés de secours mutuel, la couverture maladie universelle, les indemnités journalières en cas d'accident, la promotion du médicament générique, le tiers payant en assurance automobile, le constat amiable, les garages agréés...

Les mutuelles du territoire de Grand Poitiers

44
établissements employeurs
5,12 % des établissements
employeurs de l'ESS

807
salariés, dont 737
équivalents temps plein
9,68 % des salariés de l'ESS

24 102 349 €
de masse salariale brute
10,84 % de la masse salariale brute
globale de l'ESS

Source : Insee CLAP 2011

Typologie des mutuelles

Mutuelle de santé et de prévoyance

Mutuelle d'assurance

NB : voir définitions en annexe.

La gouvernance mutualiste

La gouvernance mutualiste repose sur une **communauté d'élus** dont les grands événements démocratiques rythment le pilotage des organisations. Les administrateurs sont élus et choisis pour leur **adhésion militante à des valeurs éthiques et démocratiques** et leur proximité vis-à-vis des sociétaires. Ce dernier critère est au cœur de l'identité mutualiste.

La Mutualité Française : acteur majeur de la santé et de la protection sociale

Les mutuelles sont représentées par la **Mutualité Française**. La Mutualité française de la Vienne, elle-même membre de la Mutualité française Poitou-Charentes, gère plusieurs **Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM)**, répartis sur le département de la Vienne :

- Les opticiens mutualistes,
- Les auditions mutualistes,
- Les services d'évaluation à domicile,
- Les services d'aide et de soins à domicile,
- Les établissements d'accueil pour personnes âgées et les services dédiés aux malades d'Alzheimer et à leurs aidants,
- Les services dédiés aux personnes en situation de handicap.

Source: Mutualité Française Vienne

Les quatre familles historiques

Les fondations forment la quatrième famille des entreprises de l'ESS et sont définies par la loi du 23 juillet 1987 comme « l'acte par lequel une ou plusieurs personnes décident de l'affectation irrévocable de biens, de droits et de ressources à la réalisation d'une **œuvre d'intérêt général et à but non lucratif** ». Les fondations bénéficient **de dons ou de donations** provenant de personnes privées ou d'entreprises

Source : CRESS Poitou-Charentes

Principaux champs d'intervention des fondations

- Santé,
- Action sociale,
- Culture,
- Protection de l'environnement
- Solidarité Internationale ...

Exemples de fondations d'entreprises de l'ESS : Fondation MACIF, Fondation Crédit Coopératif, Fondation Chèque Déjeuner, Fondation Paul Benetot (MATMUT), Fondation MAIF pour l'éducation, Fondation Caisse d'Épargne...

Les fondations dans le territoire de Grand Poitiers

3

établissements employeurs
0,35 % des établissements
employeurs de l'ESS

34

salariés, dont 30
équivalents temps plein
0,41 % des salariés de l'ESS

764 123 €

de masse salariale brute
0,34 % de la masse salariale brute
globale de l'ESS

Source : Insee CLAP 2011

Typologie des fondations

Fondation reconnue d'utilité publique	Fondation d'entreprise	Fondation de dotation	Fondation arbitrée (ou sous égide)
Fondation universitaire	Fondation partenariale	Fondation hospitalière	Fondation de coopération scientifique

NB : voir définitions en annexe.

La gouvernance des fondations

Les fondations ont des **systèmes de gouvernance qui les différencient** des autres statuts de l'économie sociale et solidaire puisque leurs instances dirigeantes ne sont pas forcément élues par leurs membres ou contributeurs. Le Conseil d'Administration est l'organe de décision suprême car les fondations n'ont pas d'Assemblée Générale. Il joue un rôle essentiel dans la définition de la stratégie en liaison avec la Direction générale, et dans le contrôle de la mise en œuvre des objectifs de l'organisation. Il approuve les comptes, vote le budget et s'assure de la fiabilité et de la qualité de l'information donnée sur la situation financière de l'organisation. Il s'assure que l'activité est en conformité avec les lois, les règlements et les codes de déontologie en vigueur.

Source : Fondation de France

Trois fondations présentes dans Grand Poitiers

La fondation Poitiers Université, qui a pour but d'institutionnaliser des relations et des partenariats entre l'université de Poitiers, les entreprises, les collectivités territoriales et tous les acteurs socio-économiques. Elle aide également le territoire à s'approprier son Université.

La fondation sous l'égide Sorégies soutient des organismes œuvrant pour la mise en valeur du patrimoine et l'amélioration de la vie quotidienne des populations en difficulté, notamment dans les pays en voie de développement, en favorisant leur accès à l'énergie.

La fondation d'entreprise LISEA Biodiversité participe au financement de projets de conservation et d'amélioration du patrimoine naturel le long du tracé de la LGV SEA Tours-Bordeaux. Ces projets sont proposés par divers acteurs locaux. Budget : 5 millions d'euros pour la période 2012-2017.

PARTIE III LES DYNAMIQUES DE L'ESS SUR GRAND POITIERS



La coordination des acteurs de l'ESS

Les principaux domaines de l'ESS

L'Essentiel

De par sa fonction de capitale régionale, Grand Poitiers regroupe un nombre diversifié et important **d'acteurs coordinateurs** dans les différents domaines de l'ESS. **Plusieurs collectifs et pôles se sont constitués.**

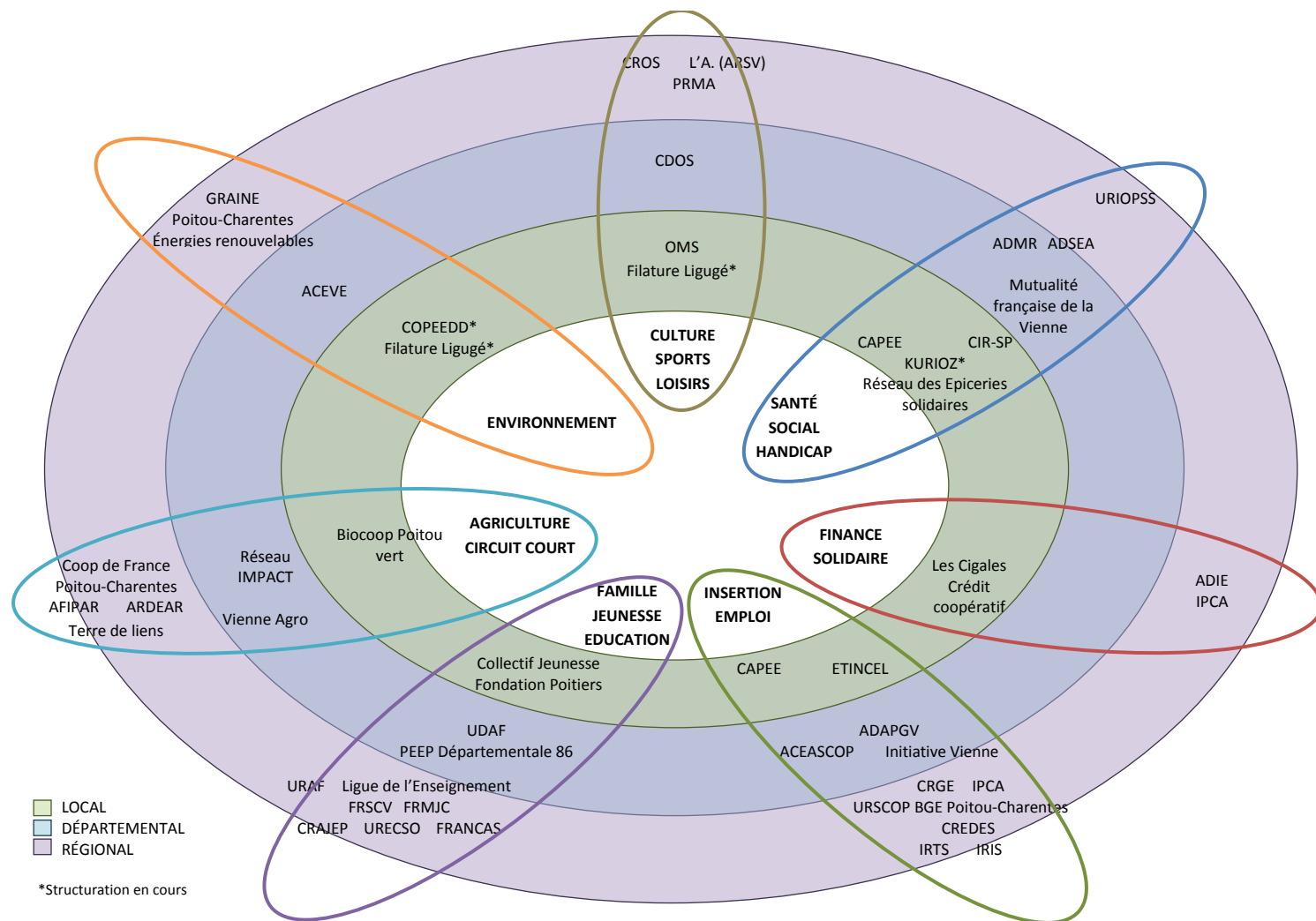
Divers projets récents de coopérations sur Grand Poitiers s'organisent avec pour fondement **la transversalité sectorielle et l'innovation coopérative** : le Pacha, la Maison de l'ESS, AY 128 à Ligugé.

Les secteurs et pratiques de l'Insertion par l'Activité Economique, de l'action sanitaire et sociale, de l'éducation populaire, des circuits courts, de l'aide alimentaire, de l'accompagnement à la création d'entreprise, des finances, de la formation, contribuent activement au développement et à la cohésion du territoire.

A la lecture de quelques dynamiques territoriales dans Grand Poitiers, on notera l'indéniable influence des mouvements associatifs sur **l'offre locale et solidaire de services.**

La coordination des acteurs de l'ESS

Essai de représentation des secteurs de l'ESS et des coordinations de l'ESS dans Grand Poitiers



Réalisation : A.ZINSSNER, CRESS Poitou-Charentes, 2013

La CRESS Poitou-Charentes, fédératrice des acteurs de l'ESS

La CRESS a trois missions principales : représenter ses adhérents (associations, coopératives, mutuelles, fondations) auprès des pouvoirs publics et des instances de concertation, développer l'ESS sur son territoire et, enfin, favoriser les coordinations et les synergies entre ses adhérents. Elle n'est pas représentée sur ce schéma puisque son rôle est de fédérer de manière transversale les acteurs de l'ESS.

Note de lecture : Ce schéma des coordinations de l'ESS présents sur Grand Poitiers est par définition une représentation schématique.

Il n'a pas de caractère exhaustif. Une des spécificités du territoire réside dans la pluralité des secteurs représentés par les acteurs présents, leur nombre et leurs échelles territoriales d'action.

La coordination des acteurs de l'ESS

Pôles existants et pôles en projet

Plusieurs **pôles de coopération** de l'ESS existent sur Grand Poitiers.

Les **objectifs de ces pôles sont variés** : rassembler des acteurs sur un même lieu afin de mutualiser des moyens, créer des synergies, favoriser l'émergence de projet, mieux identifier les acteurs, donner plus de visibilité... Ces pôles peuvent regrouper des acteurs par filière ou être plus transversaux.

Aux côtés de pôles plus anciens comme **l'Espace Servantes**, où sont basés notamment le Centre d'Information et de Ressources des Services à la Personne et l'Union régionale des structures d'insertion par l'activité économique (IRIS), des initiatives plus récentes émergent : le Pacha, la Maison de l'ESS, AY 128 ...

De nouveaux pôles en action et en émergence

La Maison de l'ESS

Sur la Zone de la République, une **Maison de l'ESS** est en train de voir le jour et se positionne sur l'appel à projet national « **Pôles de Coopération de Compétence Economique** » (PTCE). Les objectifs de ce pôle sont de développer des coopérations nouvelles, de décloisonner les stratégies d'entreprises et de construire des services innovants pour le territoire. Ce pôle est coordonné par **huit structures de l'ESS** représentant un large spectre sectoriel (KuriOz, Minga, Ekitour, Le Credes, l'Uriopss, Aceascop, Vacances et Familles, Vacances Ouvertes). Afin de construire ensemble leur développement économique, ces acteurs souhaitent **dépasser les frontières « métiers »** pour participer au déploiement de l'ESS sur le territoire de Grand Poitiers.

AY 128

L'association AY 128 porte **un projet de pôle de l'ESS** sur le site de la Filature à Ligugé. L'objectif est de rassembler sur le site différents acteurs (environnement, culture, énergie, industrie créative...), d'innover et de créer de l'emploi en développant **plusieurs axes de collaborations** : **un atelier « Fab Lab »** qui permettrait d'allier les activités traditionnelles artisanales et artistiques avec des activités de haute technologie, une **coopérative d'activité et d'emploi** dans le domaine de la culture et de l'environnement, ainsi qu'un **espace de coworking** et de bureaux à partir de janvier 2015. En parallèle, des jardins familiaux ont été réhabilités et un projet de centrale hydraulique et photovoltaïque est en cours de réflexion. L'association bénéficie d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Une structuration des acteurs de l'ESS toujours en mouvement

Un collectif d'associations de l'éducation à l'environnement en émergence

Sous l'appellation Collectif Poitevin des acteurs de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (COPEEDD), une dizaine d'associations à l'éducation à l'environnement s'organise, avec l'appui du Graine Poitou-Charentes, pour mettre en place une plateforme d'acteurs locaux spécialisée sur les questions d'éducation environnementale. Il a pour ambition de promouvoir un partenariat entre collectivités/associations/institutions, sur le modèle d'autres réseaux d'acteurs locaux déjà existants dans la région Poitou-Charentes et de construire des animations et/ou des événements de manière coordonnée.

Une Plateforme des acteurs de la Jeunesse qui s'organise

Autour d'un premier événement coordonné « Sois Jeune et Forme-toi », cycle de formation destiné aux jeunes bénévoles en place depuis 2010, la Ligue de l'enseignement de la Vienne, le Centre Régional d'Information Jeunesse, Poitiers Jeunes et la Mission Locale d'Insertion de Poitiers entendent encourager la mise en place d'un collectif élargi d'acteurs de la jeunesse. Soucieux d'encourager l'initiative et l'expression des jeunes sur le territoire de Grand Poitiers, ils entendent favoriser l'interconnaissance des acteurs de la jeunesse, mutualiser les savoirs faire et les compétences ainsi que stimuler les opérations partenariales en faveur des jeunes.

Les principaux domaines de l'ESS

L'**action sociale** désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre par les différents acteurs, pour garantir une cohérence et une harmonie optimale au sein de la société. Par des dispositifs législatifs ou réglementaires, par des projets et des aides matérielles ou financières, l'action sociale vise à aider les personnes les plus en difficulté à vivre dans des conditions suffisantes et dignes, à acquérir ou à préserver leur autonomie et à s'adapter à leur environnement.

Le secteur santé, action sociale : principal pourvoyeur d'emplois régionaux

Ce secteur est le premier employeur de Poitou-Charentes, avec une part dans l'emploi régional égale à 18,5 % au 31 décembre 2009.

Source : Insee – DADS 2009 – Traitement ARFTLV
« Convergences n 49 » - décembre 2012

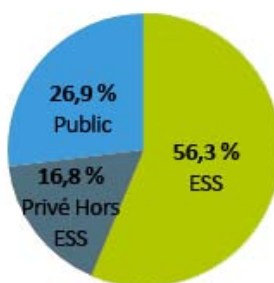
Mutualité Française de la Vienne

En 2009, la Mutualité Française de la Vienne regroupait 113 mutuelles et protégeait 200 000 personnes. Elle compte **7 filières de services et de soins d'accompagnement** : optique, soins à domicile, audioprothèse, aide à domicile, structures pour personnes âgées, structures pour personnes en situation de handicap sensoriel, évaluation gériatrique.

Source : Mutualité Française de la Vienne

Secteur de l'action sociale

Typologie des établissements employeurs sur Grand Poitiers en 2011



ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Le **Centre d'Information et de Ressources des Services à la Personne (CIR-SP)** participe à la structuration de ce secteur essentiel pour la population locale tant du point de vue des services offerts que des emplois générés. Il porte la **Plateforme des services à la personne** qui a pour objectifs d'accroître la satisfaction des bénéficiaires et des clients, d'améliorer significativement et continuellement la qualité des interventions en professionnalisant les intervenants de l'aide à domicile, de favoriser le gain de temps des encadrants par une aide au recrutement et de développer le nombre d'interventions et le chiffre d'affaire des prestataires de services.

Source : CIR-SP

L'urgence du renouvellement de la main-d'œuvre dans le secteur du service à la personne.

Le secteur compte en 2011 en Poitou-Charentes **16 298 emplois à temps plein** (3 % de l'emploi régional), soit un poids similaire à l'emploi dans l'industrie agro-alimentaire. Les activités liées à l'emploi par un particulier de personnel domestique ou d'une aide à domicile regroupent l'essentiel des effectifs. Le secteur affiche une **nette croissance de l'emploi depuis les années 2000**, même si l'activité baisse au plan national pour la première fois en 2011 de 1,8 %. Le secteur s'est développé en raison des besoins liés au vieillissement de la population, à la montée de la prise en charge du handicap et des personnes âgées et l'accroissement du taux d'activité des femmes. **45 % des effectifs sont âgés de 50 ans et plus**. L'enjeu du renouvellement de la main-d'œuvre, dont les besoins en personnel sont croissants, est mis en lumière à travers ce constat.

Avec **92 % de femmes dans le secteur** (48 % pour la moyenne régionale), les services à la personne représentent le secteur le plus féminisé de toutes les activités présentes dans la région Poitou-Charentes.

Source : Production ARFTLV Poitou-Charentes mission OREF ; INSEE - Recensement général de la population, 2007

Source : ARFTLV, Observatoire Régional Services à la Personne – Séminaire 2012

Les principaux domaines de l'ESS

Une offre d'insertion variée et complémentaire

De nombreux acteurs, à travers leurs objectifs, participent à l'insertion sociale et professionnelle de publics éloignés de l'emploi. Aux côtés d'acteurs tels que la **Mission Locale du Poitou**, le territoire poitevin se caractérise par la présence de nombreuses **structures d'insertion par l'Activité Économique** et d'un **maillage associatif offrant de nombreux services** : lutte contre l'illettrisme, insertion professionnelle des femmes, lutte contre les discriminations, insertion par le sport, aide à la mobilité, chantier éducatif...

Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

Anciennement appelé Centre d'aide par le travail, l'ESAT est un organisme médico-social chargé de la mise au travail, accompagnée d'un soutien médical et social, des personnes handicapées dans l'impossibilité de travailler dans un autre cadre. Les 5 ESAT présents sur le territoire de Grand Poitiers employaient en 2011 **440 personnes** reconnues travailleurs handicapés.

Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)



Les SIAE proposent des emplois et renforcent l'employabilité des salariés en vue de les faire accéder à un emploi « durable » auprès d'autres employeurs. Elles proposent un accompagnement socio-formatif dans le cadre d'une mise en situation de travail.

11 SIAE sur le territoire de Grand Poitiers

5 Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)
3 Entreprises d'Insertion (EI)
1 Association Intermédiaire (AI)
1 Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)
1 Régie de Quartier (RQ)
Budget cumulé des acteurs en 2012 :
9 378 582 €
Statut : association et entreprise (SARL, SCOP, SAS)
Secteurs d'interventions très variés : restauration, maraîchage, valorisation textile, entretien espace vert, mise à disposition de personnel, menuiserie...

Depuis 1989, Les SIAE sont regroupées en réseau à l'échelle de Grand Poitiers au sein du **CAPEE** (Comité des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide). Créée en 1992, **IRIS** est l'Union Régionale des SIAE de Poitou-Charentes. Elle résulte d'une volonté fédératrice des acteurs de terrain de l'insertion en région, pour promouvoir, développer et consolider l'action des SIAE. Il existe 160 SIAE en Poitou Charentes auxquelles s'ajoutent quelques groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ).

Ce sont près de **800 personnes qui passent chaque année au sein des SIAE**.

1 € d'argent public investi dans les SIAE équivaut à 2,64 € générés dans l'économie locale sans compter les coûts évités (problématiques des publics résolues grâce au processus d'insertion sociale et professionnelle).

Source : CAPEE

Mission Locale d'Insertion du Poitou (MLIP)



La MLIP a été créée à Poitiers en 1990. Elle a pour but de remplir une **mission de service public** pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans.

Plus de 3500 jeunes ont été suivis en 2012. 586 jeunes ont bénéficié d'une entrée en emploi et/ou en formation et 2 465 jeunes d'une entrée en situation professionnelle. 619 jeunes ont signé un Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS). 417 jeunes ont obtenu une aide au Fonds d'Aide aux Jeunes (dont plus de 75 % sont destinés à une aide alimentaire). Le budget de l'association était de 2 450 000 € en 2012.

Source : Rapport d'activité de la MLIP

Les principaux domaines de l'ESS

L'éducation populaire est un courant d'idées qui milite pour une acquisition des savoirs, du développement d'une **réflexion libre et critique pour toutes et tous**, tout au long de la vie. La finalité étant de permettre à chacun de s'épanouir et de trouver sa place de citoyen. Elle s'appuie sur des **engagements collectifs** dans une perspective de transformation sociale. Parce qu'ils contribuent à l'éducation tout au long de la vie, les mouvements d'éducation populaire sont notamment reconnus pour leurs **actions avec et autour de l'école**.

Au plus près des enjeux sociaux, les acteurs de l'éducation populaire interviennent également dans de nombreux domaines : loisirs, soutien à la lecture, accès à la culture, lutte contre les discriminations, solidarité internationale, accès aux vacances pour tous, accès à l'autonomie et au logement des jeunes, formation des professionnels et des bénévoles, soutien aux dynamiques associatives...

Le secteur **culturel** regroupe la filière audiovisuelle (cinéma, télévision), les activités des agences de presse et de radio, les activités artistiques de scène ou d'exposition, les activités culturelles (musées, monuments, bibliothèques...), les activités récréatives (spectacles, divertissements, jeux...).

L'ESS représente **33% des salariés du secteur de la culture** dans la zone d'emploi de Poitiers, contre seulement 19% en région Poitou-Charentes.

Le rôle majeur des maisons de quartier

13 centres socioculturels sont présents sur Grand Poitiers. Les maisons de quartier de Poitiers jouent un rôle majeur dans l'animation socioculturelle et la cohésion sociale des quartiers. Elles portent également des actions d'insertion et de solidarité et s'engagent sur des champs comme l'aide alimentaire, la mobilité, la participation des habitants, la mise en place de projets d'utilité sociale avec des jeunes en service civique.

En 2011, plus de **800 salariés** ont signé un contrat de travail au sein d'un centre social pour un volume de plus de **350 000 heures de travail**. 213 personnes sont en CDI. En 2012, Le budget global des maisons de quartier de Grand Poitiers était supérieur à 10 millions d'euros.

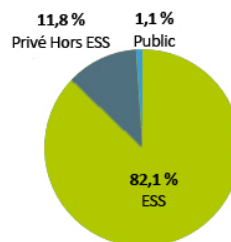
Les fédérations de l'éducation populaire et de la culture



Les centres socioculturels de Grand Poitiers adhèrent à trois fédérations : la Ligue de l'enseignement, la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture et la fédération des centres sociaux. Ces fédérations sont présentes à Poitiers à travers des déclinaisons régionales ou départementales

La mutualisation des emplois d'animateurs au sein du GESC

Dans le cadre d'un projet de mutualisation des postes d'animateurs, le **Groupe des Employeurs Socioculturels (GESC)**, a recruté **42 animateurs en CDI** en septembre 2013. Cette initiative permet de lutter contre les emplois précaires. Il s'agit d'une démarche expérimentale qui sera évaluée au terme de deux années de fonctionnement. Les missions confiées concernent **l'encadrement des enfants** sur les différents accueils de loisirs et périscolaires et l'animation du temps de pause méridienne dans deux quartiers de Poitiers : Trois Cités et Poitiers-sud. Les animateurs seront également les intermédiaires entre l'école, les accueils de loisirs et les parents.



Secteur des arts, spectacles, sports et loisirs

Typologie des établissements employeurs sur Grand Poitiers en 2011

Les principaux domaines de l'ESS

Les acteurs de l'ESS dans la distribution et la restauration

Comme dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique, l'ESS est présente dans le commerce de distribution et la restauration à travers différentes coopératives et associations.

Les modalités et domaines d'intervention sont extrêmement variés : magasins généralistes liés au mouvement des coopératives, magasins spécialisés dans le champ biologique, développement du commerce équitable, restaurants d'insertion...

Des enseignes et magasins adhérents à la Coop Atlantique

Coop Atlantique, coopérative de consommateurs, gère près de 300 magasins dans le Centre-Ouest de la France. En Poitou-Charentes, **Coop Atlantique**, dont le siège est basé à Saintes, est le premier employeur privé de la Région. Ses clients-sociétaires, les coopérateurs, en détiennent collectivement la propriété et participent à sa gestion de façon démocratique selon le principe une personne = une voix. Elle ne cherche pas la maximisation du profit, tout en étant compétitive pour sa pérennité, mais vise à servir les besoins de ses coopérateurs. **Sur Grand Poitiers, 5 magasins sont adhérents à Coop Atlantique** : Coop Ligugé, Coop Poitiers Trois Rois, U express Poitiers Les Couronneries, U express Poitiers Mermoz.

Une Coopérative de consommateurs de magasins biologiques

BIOCOOP Le Pois Tout Vert compte trois magasins sur Poitiers. Le Pois Tout Vert, dans son statut actuel, a vu le jour en 1991, en adhérant au réseau Biocoop (premier réseau de magasins bio en France). Pour affirmer leurs principes fondateurs, les magasins Biocoop ont établi une charte sur laquelle repose l'ensemble de leurs activités. Esprit de coopération et développement d'une agriculture biologique durable, transparence et équité des relations commerciales, qualité des produits et participation des consommateurs sont les piliers d'un texte fédérateur pour les acteurs du réseau. Depuis sa création, ce réseau s'engage fortement aux côtés des acteurs du bio en France. Au delà de son rôle de distributeur, Biocoop est acteur de la structuration des filières agricoles biologiques. **A Poitiers, le Pois Tout Vert travaille avec 25 producteurs locaux.**

Une Scop dans le commerce équitable

Elu talent national de la création d'entreprise en économie sociale en 2005, la **coopérative Ekitrade** basée à Poitiers a pour objet de distribuer des produits alimentaires issus du commerce équitable en travaillant principalement avec le réseau Oxfam Fairtrade. Elle compte dans Grand Poitiers **une quarantaine de clients actifs qui s'approvisionnent** : café, bars, restaurants, associations organisant des évènements, collectivités locales, lycées... autant de lieux sur lesquels les produits du commerce équitable sont accessibles en consommation hors domicile.

Bars, restaurant solidaires, et ateliers cuisine.

SCOP récemment créée, le **PLAN B**, à Poitiers se présente comme un **bar culturel et solidaire** avec un service de restauration. Elle a sélectionné pour ses clients des produits locaux, solidaires et équitables. De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année : débats, concerts, expositions... Pour cette programmation, la coopérative travaille en lien avec de nombreux acteurs associatifs du territoire.

Concernant la restauration solidaire, il est à noter la présence de **quatre restaurants d'insertion ouverts à tous** sur Grand Poitiers. Trois d'entre eux pratiquent plusieurs tarifications selon les revenus (restaurant de **l'Eveil**, de **Pourquoi pas** et du **Toit Du Monde**). La moyenne de couverts par jour varie entre 80 et 100. **Tremplin restauration**, quant à lui, gère le restaurant L'entracte et, de manière saisonnière, le restaurant de l'île Jouteau à Poitiers.

Différents acteurs associatifs, comme le **Monde en Bouche**, proposent des ateliers cuisines qui s'inscrivent dans le cadre de la promotion de la santé, de la maîtrise des budgets et de l'échange interculturel. Une centaine d'ateliers cuisine de ce type ont eu lieu en 2012 dans Grand Poitiers dans les épiceries solidaires ou auprès de partenaires associatifs.

Les principaux domaines de l'ESS

D'un foisonnement d'initiatives à une stratégie alimentaire locale

La démarche de la **coordination des Conseils de développement de la Vienne** menée en 2012-2013 et la sortie du Portrait de territoire n° 10 : « Produire et consommer autrement », ont contribué à offrir une **vision synthétique et prospective** des caractéristiques, des atouts et des potentiels de structuration d'une **politique alimentaire locale**.

Dans Grand Poitiers se déploient de nombreuses actions :

- la **structuration des voies de distribution en circuits de proximité** : appui à la structuration des AMAP, opération de sensibilisation « le Goût du local »;
- la mise en lien des agriculteurs, professionnels, voire l'installation de producteurs locaux;
- le soutien à la structuration et **l'organisation de l'aide alimentaire** : appui logistique, chantiers d'insertion...;
- **l'appui à l'éducation à la santé** par des ateliers cuisine (cent ateliers organisés par an dans les quartiers).

Source : Avis de la coordination des Conseils de développement « Vers une politique alimentaire locale de la Vienne », Février 2013 et Portrait de territoire, Grand Poitiers, n° 10 Produire et consommer autrement, novembre 2012

L'ESS engagée dans l'organisation et le développement des filières locales

La structuration des filières locales

MALAGUET : Coopération entre l'ESS et l'économie traditionnelle

Quatre acteurs se sont installés en 2013 à Malaguet sur des terres appartenant à la Ville de Poitiers afin de **produire localement** des légumes et des plantes médicinales et aromatiques. Des **synergies** se créent entre un chantier d'insertion porté par l'association l'Eveil, un porteur de projet en espace test relevant d'un contrat d'Appui au Projet d'Entreprise avec la coopérative d'activité ACEASCOOP, l'entreprise Autour des Plantes ayant reçu le prix Créavienne 2013 et un acteur qui s'engage sur sa parcelle sur un processus de traction animale. Les partenaires de ce projet ont créé l'Association pour le Développement Durable de Malaguet, afin de mutualiser des moyens et développer des projets de développement durable sur le site. Les productions seront écoulées localement sous différentes formes (vente directe, épiceries solidaires, ...).

Projet UNITERRES : La solidarité, du producteur au consommateur

Cette action portée par l'Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires vise à favoriser l'installation ou le maintien d'agriculteurs, et à fournir des produits frais et de qualité aux publics présents dans l'aide alimentaire. Pendant un an, cinq épiceries de Grand Poitiers s'engagent à acheter des fruits et légumes à des agriculteurs locaux sur une base de 30% de la valeur marchande. En parallèle, ANDES prend à sa charge 70 % du prix des fruits et légumes grâce à des financements publics.

Le Portail de l'achat responsable : l'élargissement aux différents domaines de l'ESS

Ce site créé par la CRESS Poitou-Charentes regroupe les structures de l'ESS proposant des biens et des services sur la région Poitou-Charentes. <http://www.acheter-responsable-poitoucharentes.fr>

Événementiels autour de la production et de la consommation locale

PLACE AFFAIRES : Cet événement organisé par l'association MINGA permet aux professionnels de se rencontrer sur une après midi, selon la **formule de speed dating**. Des producteurs, transformateurs, restaurateurs, bouchers, cantines, épiceries solidaires présentent pour les uns leurs offres, et pour les autres, leurs besoins en approvisionnement. Les nombreux rendez vous (environ 600) débouchent sur de nouveaux approvisionnements. Cet événement participe au **développement de l'économie de proximité** à travers la structuration des échanges alimentaires locaux.

LE GOUT DU LOCAL : L'association La Bulle coordonne cette opération qui vise à mettre en lumière auprès du grand public, durant une semaine, les produits et savoirs faire du territoire dans différents lieux (restaurants, centres socioculturels, épiceries solidaires, jardin pédagogique...).

Les principaux domaines de l'ESS

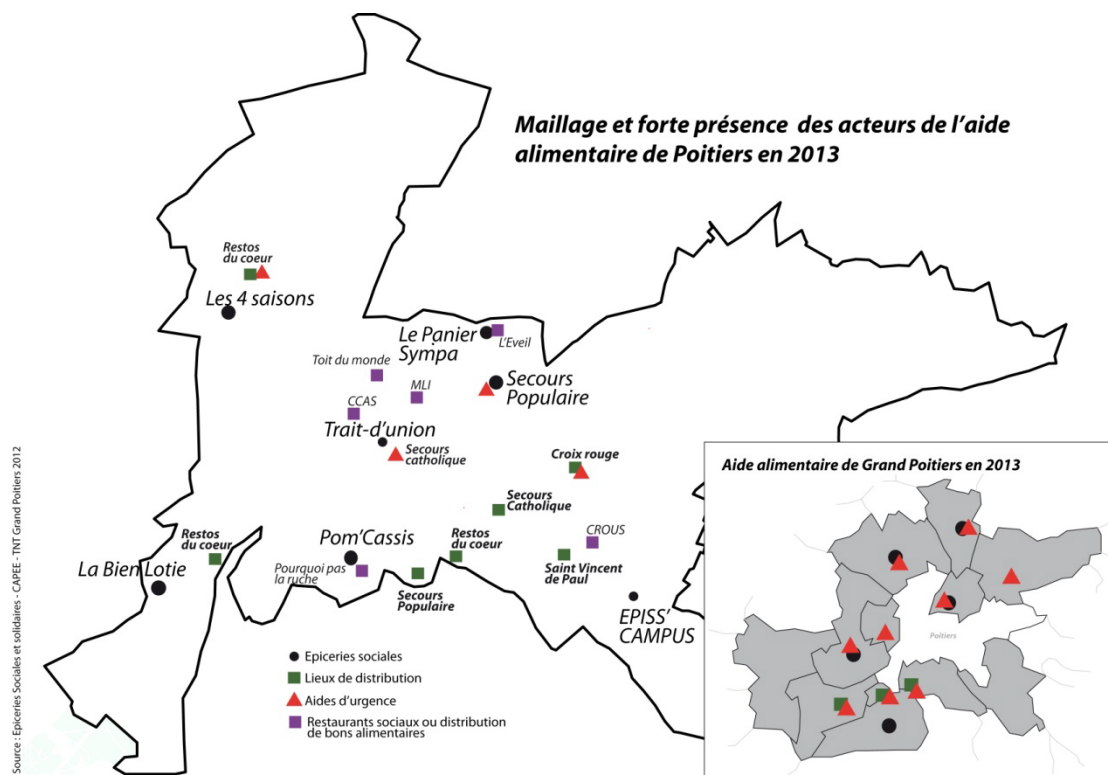
Le territoire de Grand Poitiers se caractérise par un **maillage des acteurs de l'aide alimentaire** et la **présence de l'ensemble des têtes de réseau national**. Banque Alimentaire, Restos du Cœur, Secours Populaire, Association Nationale de Développement des Epiceries Solidaires, Secours catholique, Croix Rouge, et autres associations œuvrent selon des **approches complémentaires** :

11 épiceries solidaires, 10 points de distribution, 13 lieux d'urgence, 3 restaurants sociaux.

Ces dernières années, la tendance est à **l'accroissement des populations** relevant des différents dispositifs.

L'aide alimentaire fonctionne grâce à **l'implication de nombreux bénévoles**. On note également une professionnalisation du système avec la présence de salariés dans différents dispositifs.

Le modèle économique se caractérise par la présence de financements publics, de dons, parfois par la mise à disposition de locaux. Pour les épiceries solidaires, on constate une hybridation des ressources résultant de la vente des produits à des prix inférieurs à celui du marché.



Les épiceries sociales et solidaires sur le territoire de Grand Poitiers et les têtes de réseau

Depuis 2010, **plus de 1 000 familles sont inscrites** dans les épiceries sociales et solidaires de Grand Poitiers. En 2012, Les Restos du Cœur ont reçu plus de 700 familles, soit une augmentation de 9 % par rapport à 2011. Le Secours Populaire a, quant à lui, accueilli 425 familles en 2012, soit 15 % d'augmentation par rapport à 2011.

Un réseau des épiceries solidaires sur Grand Poitiers

Le Comité des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide (CAPEE) coordonne un réseau des épiceries solidaires sur Grand Poitiers depuis 2009. Plusieurs missions sont développées : accompagnement des épiceries solidaires, mutualisation d'approvisionnement afin de diversifier la gamme de produits, coordination d'ateliers de cuisine, représentation des épiceries solidaires...

Les Paniers de la mer, suite à un partenariat mis en place en 2010 avec un chantier d'insertion à La Rochelle puis Lorient, le dispositif permet d'approvisionner différents acteurs de l'aide alimentaire en poisson et de participer à la diversification des produits à haute valeur nutritionnelle.

Les principaux domaines de l'ESS

Entreprendre autrement : la complémentarité des acteurs

Les acteurs de l'ESS sont fortement présents dans le domaine de **l'accompagnement à la création d'activités économiques** : de la phase ante-crédation à la genèse, à la phase post-crédation avec un soutien au démarrage.

Les opérateurs locaux, tels que le **CAPEE**, **l'ADIE**, **les boutiques de gestion**, **le Safire**, ... proposent des réponses pour chaque étape et pour tout type de projet de création, qu'ils s'inscrivent ou non par la suite dans le cadre de l'ESS.

L'URSCOP propose un accompagnement pour les **créateurs de coopératives**, mais aussi pour les **repreneurs salariés** de leur entreprise, pour les transmissions, ou auprès d'associations qui basculent vers le statut de coopérative.

A noter : la création d'un nouveau département au sein de l'URSCOP intitulé « **Alter'Incub Poitou Charentes** ». Cet **incubateur de l'ESS** a pour objectif de favoriser l'émergence de projets innovants, créateurs d'emploi, de richesses économiques et sociales.

ACCOMPAGNEMENT A LA CREATION D'ENTREPRISE

Le CAPEE : l'accompagnement de tous les projets

En 2012, plus de **280 porteurs de projets** ont été accompagnés à travers le portage des ateliers création et de Cité Lab. Cet accompagnement s'effectue notamment sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le CAPEE **aide environ 100 porteurs** par an à présenter leur dossier dans le cadre de la Bourse Régionale Désir d'Entreprendre.

Elle met en œuvre des **modules de sensibilisation à la création d'entreprise**, active différents réseaux de l'ESS comme celui des **finances solidaires**, permettant aux porteurs de projets de trouver des solutions de financement. Elle est en lien également avec les chambres consulaires et les autres acteurs de l'accompagnement.

L'ADIE : l'accompagnement des micro projets

Association reconnue d'utilité publique, l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique aide des personnes à l'écart du marché du travail n'ayant pas accès au système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi. Depuis 2010, plus de **750 personnes** habitants sur Grand Poitiers ont rencontré les services de l'ADIE pour des renseignements, une demande de microcrédit, un accompagnement ou pour le **dispositif Créajeunes**.

L'usine à projet : une nouvelle expérimentation

Portée par l'association Etincel, **cette démarche expérimentale**, démarrée en 2013, a pour but de favoriser **l'émergence d'activités portées par des acteurs de l'ESS**. Les porteurs de projets sont sensibilisés au recrutement de publics bénéficiaires du RSA. Une attention particulière est également portée sur le public étudiant. En 2013, deux projets sont accompagnés pour la Vienne. L'accompagnement s'opère sur la formalisation du projet, la gouvernance, l'étude de marché, et la mise en lien avec d'autres acteurs avec l'optique de favoriser l'essaimage des projets.

La coopérative d'activités : sécuriser la phase de démarrage

ACEASCOOP et SCOPADOM, Coopérative d'Activités et d'Emploi sous statuts SCOP, proposent un accompagnement à la création d'activité sur le territoire, en offrant un cadre juridique, économique, social, fiscal et humain. Chaque entrepreneur, porteur d'un projet, bénéficie d'un réseau de plus de **220 co-entrepreneurs**, pour des collaborations coopératives croisées, dynamisant ainsi l'activité de chacun.

Les principaux domaines de l'ESS

L'épargne solidaire

Les épargnants qui placent leur argent sur des produits financiers solidaires font le choix **d'investir une partie de leur épargne dans une activité à forte utilité sociale et environnementale** (structures de l'ESS ou personnes exclues des circuits bancaires et financiers classiques). Face à un système financier traditionnel dans lequel l'épargne des citoyens peut être investie de manière non transparente dans des projets dont le seul objectif est la rentabilité maximale, la finance solidaire affirme sa différence en remplaçant **l'Homme au cœur du mécanisme**. L'argent n'est pas considéré comme une fin en soi, mais comme un **outil à mettre au service de projets citoyens**. *Source : CRESS Poitou-Charentes*

Utilité sociale : définie comme s'intéressant «aux effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population, ou plus globalement de la société. Elle concerne des domaines très larges : environnement, éducation, culture, changements sociétaux, économie...».

Source : Guide « Inscrire l'utilité sociale au cœur des politiques locales » - 2012

Les collectifs d'acteurs de la finance solidaire

Il y a maintenant 3 ans, certaines structures œuvrant dans la finance solidaire ont impulsé un collectif. L'idée était d'offrir **un cadre plus structurant pour gagner en lisibilité** et en complémentarité. Le Poitou-Charentes est l'une des régions offrant un large panel de services financiers solidaires.

Plus de 20 institutions sont aujourd'hui partenaires de ce collectif. Ses adhérents se réunissent régulièrement, afin d'organiser des projets communs :

- Semaine de la finance solidaire : plus de 30 actions sont en cours de préparation pour 2013 ;
- Création d'un site sur la finance solidaire en Poitou-Charentes ;
- Création en cours d'une plateforme régionale de financement participatif ;
- Projet de formation de la finance solidaire.



3 Cigales sur Grand Poitiers

Les Cigales ont pour finalité de contribuer au développement d'une société plus solidaire et d'un développement durable.

Le département de la Vienne compte 4 Clubs Cigales, dont 3 sont basés à Poitiers : Cigaliens, Pictasol et L'Effet Papillon.

Au total et grâce aux 21 Cigales présentes dans la région, ce sont 9 projets qui ont été financés et autant d'entreprises « cigalées ». Parmi ces dernières, 3 sont situées à Poitiers :

- **Autour des Plantes**, qui cultive des plantes aromatiques et médicinales
- **Le Plan B**, qui est un bar culturel et solidaire
- **Velomail**, qui est un service de coursier à Poitiers et dans son agglomération

Source : Cigales Poitou-Charentes

Insertion Poitou-Charentes Active

Constitué sous forme associative en 1995 par des collectivités locales, la Caisse des Dépôts, des établissements bancaires et des fondations de la région, IPCA est le fonds territorial du Poitou-Charentes affilié au **réseau France Active**. Par des accompagnements et financements ciblés, il favorise la création, la consolidation, le développement d'emplois non délocalisables sur le territoire, notamment pour les personnes les plus en difficulté.

L'association porte le dispositif du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) qui vise à accompagner les acteurs de l'ESS dans la définition de leur stratégie et le développement des emplois.

Sur **135 projets d'entreprises solidaires en Poitou-Charentes** financés en 2011, 28 % étaient situés dans la Vienne.

Les principaux domaines de l'ESS

Formations historiques et expériences innovantes

L'IRTS, acteur historique, est présent sur le territoire depuis 50 ans. Cet organisme de formation sous statut associatif propose le panel des **diplômes d'Etat en travail social** du niveau V au niveau I.

A ce jour, il compte environ **1 500 étudiants et stagiaires répartis sur les différents sites de l'IRTS Poitou-Charentes**.

En 2013, l'IRTS a organisé un **colloque national sur l'ESS** intitulé "Printemps du travail social et de l'ESS".

Aux côtés d'acteurs historiques, de **nouvelles formations et initiatives innovantes** ont vu le jour ces dernières années : un master de Droit et Développement de l'Économie Sociale et Solidaire rattaché à la faculté de Droit et Sciences Sociales de l'Université de Poitiers, des temps d'apprentissage sur la création de coopérative, des processus de mutualisation des actions de formation dans le secteur de l'insertion par l'activité économique, ...

LA FORMATION



Master Droit et Développement de l'Économie Sociale et Solidaire

L'Université de Poitiers propose depuis 2004, le Master professionnel « Droit et Développement de l'Économie Sociale et Solidaire ». Il forme des professionnels polyvalents, capables de maîtriser et de mettre en œuvre **cinq compétences clés en Économie Sociale et Solidaire** : la gestion de structure et l'évaluation de projet, l'animation d'équipes de salariés et de bénévoles, la transmission de valeurs, le développement stratégique par la coopération, l'accompagnement de personnes ou de projets.

Une enquête réalisée auprès de **7 promotions diplômées du Master DDESS**, en mars 2013, révèle que 79 % des diplômés sont en emploi, 53 % des diplômés sont dans des associations et 57 % d'entre eux se situent en Poitou-Charentes, dont 39 % dans le département de la Vienne. 63 % des diplômés en emploi sont en CDI ou dans la fonction publique, et 87 % travaillent à temps plein.

Campus Coopératives

Après le succès de la 1^{ère} édition de 2012, qui a réuni 30 participants, Campus Coopératives, le Campus des jeunes créateurs de coopératives revient en 2014. Il permet de :

- découvrir ou de consolider les compétences nécessaires à la création et à la gestion d'une entreprise coopérative,
- participer à des conférences et des ateliers avec des professionnels de la création d'entreprises coopératives et des créateurs de coopératives,
- simuler un projet de création de coopérative,
- développer un réseau de contacts dans un environnement international francophone.

Campus Coopératives est le fruit d'une coopération entre le Mouvement Scop, la Coopérative de Développement régional de l'Estrie, et l'Université de Sherbrooke.

Fonds d'Amorçage aux Formations (FAF)

Animé par le CAPEE, un **plan spécifique de formation territorial destiné aux salariés des chantiers d'insertion** a été déployé, une première en Région Poitou-Charentes. Ce dispositif vise à favoriser l'accès à la formation professionnalisante et qualifiante pendant le contrat dans la SIAE. Il permet de mutualiser les besoins et les réponses en privilégiant les actions collectives. Il vise également à accompagner les SIAE dans la mise en œuvre et le cofinancement de la formation.

Les annexes



La bibliographie

Le glossaire

La bibliographie

Alternative Économique Poche Hors-série numéro 53, Les métiers de demain, janvier 2012

ARFTLV, Convergences numéro 49, décembre 2012

Coop FR, Panorama sectoriel des entreprises coopératives, 2012

Coordination des Conseils de développement de la Vienne, Vers une politique alimentaire locale de la Vienne, février 2013

CPCA et CNAM, La gouvernance des associations, mai 2012

Grand Poitiers, Portrait de territoire numéro 10, Produire et consommer autrement, novembre 2012

Insee Ile-de-France, Regards sur... l'économie sociale et solidaire, 2010

INSEE Première n 1342, Le Tiers secteur, un acteur économique important, mars 2011

Ministère de l'économie et des finances, Le financement dans l'ESS, 2013

Observatoire national de l'ESS / CNCRES, Panorama de l'ESS en France et dans les régions, Édition 2012

Observatoire national de l'ESS / CNCRES, Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire, 2012

Observatoire régional de l'ESS / CRESS Poitou-Charentes, Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire en Poitou-Charentes, Édition 2012

RTES et ARF, Guide Inscrire l'utilité sociale au cœur des politiques locales, 2012

Service statistiques études évaluations, Pôle Emploi Direction régionale Poitou-Charentes, Enquête besoins en main d'œuvre sur le bassin d'emploi de Poitiers, avril 2013

Virginie Robert, L'irrésistible montée de l'économie sociale, mars 2007

Le glossaire

LES ASSOCIATIONS

Association de fait : elle n'est pas déclarée ni immatriculée à la préfecture. Elle n'a alors pas de personnalité morale, donc ne peut ni agir en justice, ni posséder de biens, ni obtenir de subvention, mais existe quand même.

Association déclarée : elle possède le statut de personne morale. Selon Viviane Tchernonog, chercheuse CNRS, il existe différentes catégories d'associations déclarées : l'action caritative et humanitaire, le secteur de l'action sociale, les associations sanitaires, le secteur sportif, le secteur de loisirs, le secteur expression et défense des droits et des intérêts, le secteur de l'éducation, de la formation et de l'insertion, le secteur des activités économiques et du développement local.

Association agréée : l'agrément est nécessaire pour pouvoir accéder à certaines sources de financement public. Elles sont aussi autorisées à percevoir des dons et des legs. Elles concernent principalement des secteurs comme l'éducation, les partis politiques, la transfusion sanguine, ou la protection de l'environnement.

Association d'utilité publique : la reconnaissance d'utilité publique nécessite en France, un avis du Conseil d'État. Ces associations disposent d'une capacité juridique élargie, en échange de la satisfaction de contraintes précises, comme la recherche d'un objectif d'intérêt général, regrouper au minimum 200 membres, ou encore avoir un rayonnement national.

Association verticale : il s'agit principalement de groupements d'associations, au niveau local, régional ou national. Elles sont généralement les interlocuteurs des pouvoirs publics dans l'application des politiques sociales.

LES COOPÉRATIVES

Coopérative d'utilisateurs ou d'usagers : coopérative de consommateurs, coopérative d'HLM, copropriété coopérative, coopérative scolaire. Les associés sont les utilisateurs.

Coopérative bancaire : Banque Populaire, Caisse d'Épargne, Crédit Mutuel, Crédit Coopératif, Crédit Agricole. Les associés sont les clients.

Coopérative d'entreprise : coopérative agricole, coopérative artisanale, coopérative maritime, coopérative de transport, coopérative de commerçants détaillants, coopérative d'utilisation de matériel agricole. Les associés sont les entrepreneurs.

Société coopérative et participative : Société Coopérative Ouvrière de Production (SCOP), Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE). Les associés sont actionnaires majoritaires.

Société coopérative d'intérêts collectifs (SCIC) : les associés sont divers : salariés, bénéficiaires, collectivités territoriales, ...

LES MUTUELLES

Mutuelle de santé et de prévoyance : les mutuelles de santé sont complémentaires à la Sécurité sociale. Selon le Code de la Mutualité, « la vocation des mutuelles de santé est la prévoyance, la solidarité et l'entraide afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique des membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie. L'activité des mutuelles se situe donc dans le domaine de la protection sociale, exclusivement en ce qui concerne la personne humaine ».

Mutuelle d'assurance : les mutuelles d'assurance concernent les personnes et les biens. Les sociétés d'assurance mutuelles assurent les personnes physiques ou morales et les biens selon les principes mutualistes. A ce titre, leurs adhérents sont à la fois assureurs et assurés (double qualité). La variabilité des cotisations les distingue des assureurs privés.

LES FONDATIONS

Fondation reconnue d'utilité publique, fondation d'entreprise, fonds de dotation, fondation abritée (ou sous égide) : domaine d'intervention généraliste : culture et mise en valeur du patrimoine, artistique, recherche, éducation et famille, défense de l'environnement, social et solidarité, sport, philanthropie et humanitaire.

Fondation universitaire, fondation partenariale : domaine d'intervention généraliste et conforme aux missions de service public de l'établissement.

Fondation hospitalière : fondation spécialisée, missions de recherche.

Fondation de coopération scientifique : fondation spécialisée, recherches publiques et conformes aux missions de service public de l'établissement.

Le glossaire

ACEVE	Association pour la Cohérence Environnementale en Vienne	FRANCAS	Fédération régionale laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles.
ACI	Atelier et Chantier d'insertion	FAF	Fonds d'Amorçage aux Formations
ADAPGV	Association Départementale pour l'Accueil et la Promotion des Gens du Voyage de la Vienne	GRAINE	Groupe Régional d'Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement
ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Economique	LGV SEA	Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique
ADSEA	Association Départementale Sauvegarde L'Enfant A l'Adulte	L'A	Agence régionale du spectacle vivant
AI	Association Intermédiaire	INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne	IPCA	Insertion Poitou Charente Active
ARDEAR	Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural	IRTS	Institut Régional du Travail Social
BPI	Banque Publique d'Investissement	IRIS	Union régionale des Structures d'Insertion par l'Activité Economique
CRESS	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire	MAIF	Mutuelle d'Assurance des Instituteurs de France
CLAP	Connaissance Locale de l'Appareil Productif	MATMUT	Mutuelle d'Assurance des Travailleurs Mutualistes
CAPEE	Comité des Alternatives Poitevines pour l'Emploi et l'Entraide	MSA	Mutualité Sociale Agricole
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif	OMS	Office Municipal des Sports
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif	PEEP	Parents d'Elèves de l'Enseignement Public
CIR SP	Centre d'Information Ressources des Services à la Personne	PTCE	Pôle Territorial de Coopération Economique
COPEDD	Collectif d'associations de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable	PRMA	Pôle Régional des Musiques Actuelles de Poitou-Charentes
CRAJEP	Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire	RQ	Régie de Quartier
CRGE	Centre Ressource des Groupements d'Employeurs	SCOP	Société COopérative de Production
DADS	Déclaration Annuelle des Données Sociales	SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	SAFIRE	Service d'Accompagnement à la Formation, à l'Insertion et à la Reprise d'Etudes
EI	Entreprise d'Insertion	SA	Société Anonyme
ESS	Economie Sociale et Solidaire	SARL	Société à Responsabilité Limitée
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion	SIAE	Structures d'Insertion par l'Activité Economique
FRMJC	Fédération Régionale des Maisons de Jeunes et de la Culture	TPE/PME	Très Petite Entreprise / Petite et Moyenne Entreprise
FCSV	Fédération des Centres Sociaux de la Vienne	UDAF	Union Départementale des Associations Familiales
		URAF	Union Régionale des Associations Familiales
		URECSO	Union Régionale des Centres Socio Culturels
		URIOPSS	Union Nationale Interfédérale des Œuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux

Ce document a été réalisé par

- Service Prospective et Coopérations Territoriales de Grand Poitiers
Virginie Auffroy, Dominique Royoux
- Service Technologies Numériques et Territoires de Grand Poitiers
Benoît Morillon, Jean-Michel Pignon
- Service Solidarité Cohésion Locale de Grand Poitiers
Gabriel Auxemery, Pierre Jolly
- Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
Stephen Borderie, Thibault Cuenoud, Mathieu Leydet, Angèle Zinssner

Document intégralement téléchargeable sur cres-poitoucharentes.fr

La collection Portrait de territoire

N° 1 - Juin 2008	Espaces, population, société dans l'agglomération de Poitiers
N° 2 - Juin 2008	La réalité associative sur Poitiers
N° 3 - Mai 2009	Les revenus 2005
N° 4 - Juin 2009	Education et Territoire
N° 5 - Nov. 2009	La CAP, territoire de vie
N° 6 - Mai 2010	Territoire et prise en compte du handicap
N° 7 - Sept. 2010	Premier regard sur les inégalités spatiales
N° 8 - Mai 2011	Nouveaux arrivants sur Grand Poitiers
N° 9 - Nov. 2011	Radioscopie des jeunes de Grand Poitiers
N° 10 - Nov. 2012	Produire et consommer autrement : vers une alimentation de proximité dans la Vienne
N° 11 - Nov. 2012	Dynamiques métropolitaines : regard sur le réseau d'agglomérations Aire 198
N° 12 - Nov. 2013	L'Economie sociale et solidaire sur le territoire de Grand Poitiers.

CONTACT

Grand Poitiers

BP 569

86021 Poitiers Cedex

www.grandpoitiers.fr

05 49 52 35 35

prospective@agglo-poitiers.fr

tnt@agglo-poitiers.fr



grandpoitiers.fr



Chambre Régionale
de l'Economie Sociale
et Solidaire Poitou-Charentes